

Notre fournisseur :



Rue du Rhône - Tél. 2 28 66
SION

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

La belle Maroquinerie
de qualité

chez le spécialiste

Ballotton

Rue du Rhône - Sion

Synthèse de la quinzaine économique en France

Bien que la campagne pour les élections législatives occupe la première place dans la quasi-totalité des journaux français et dans l'opinion de bon nombre de citoyens, l'activité économique de cette première quinzaine de novembre mérite quand même un examen sérieux. Parmi les mesures les plus discutées retenues tout d'abord l'introduction, comme prévu, le 1er janvier prochain du franc lourd définitif ou « ex nouveau franc ». Peu après l'annonce de cette décision le Conseil économique a attiré l'attention sur certaines difficultés techniques qui résulteraient de cette substitution. A la suite de cette intervention certaines personnalités ont même suggéré de reculer la date d'application retenue par les pouvoirs publics. Parmi ces difficultés il est évidemment celle qui fera du Français le possesseur de trois monnaies différentes : le franc, le Nouveau Franc et l'Ancien Franc qui aura encore cours pendant un certain temps. De quoi se livrer à de joyeux calculs !

A ces objections M. Valéry Giscard d'Estaing, le ministre des Finances, a répondu que l'appellation retenue de NF montrait bien le caractère provisoire de cette opération. « En retardant la mesure prévue pour le 1er janvier, a poursuivi le responsable des finances françaises, on risquerait de compromettre à jamais cette réforme ».

Ainsi le franc français va-t-il arriver sur le marché mondial des monnaies avec le solide espoir de faire bonne figure aux côtés du franc suisse, du dollar ou de la livre sterling. Pour l'opinion publique cette mesure est généralement accueillie favorablement, mais on pense qu'il faudra le temps d'une génération pour « oublier une virgule ».

Autre secteur de l'actualité économique de ces derniers jours : les conséquences de la récente visite de M. Ikéda, premier ministre du Japon en France. Au cours de son péripèze européen, M. Ikéda s'est en effet arrêté à Paris avec le but bien déterminé d'accroître les échanges commerciaux entre son pays et la France. Tokio souhaite que Paris renonce à son protectionnisme. Le Japon est membre du GATT depuis 1956 ; à son entrée dans cet organisme, Etats-Unis, Canada, Allemagne fédérale, Italie et les pays scandinaves n'ont pas invoqué l'article 35, contrairement à ce qu'ont fait la France et le Royaume-Uni. Cet article, qui donne à une partie contractante un véritable droit de veto, avait pour conséquence première de freiner considérablement les échanges commerciaux entre la France et le Japon. En effet, si un Américain achète pour environ 50 NF de produits japonais par an, un Français se contente de 1,75 NF seulement. Le but de M. Ikéda a donc été de convaincre le gouvernement français

de renoncer à cet article, on dit qu'il y a presque réussi, et de démontrer aux Français que son pays fabrique autre chose que de la « camelote ». Ainsi verrons-nous bientôt peut-être des transistors japonais meilleur marché dans les vitrines françaises.

Le deuxième Conseil des ministres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique se réunira les 27 et 28 novembre à Paris. Il aura notamment pour tâche d'examiner dans quelles conditions une garantie internationale peut être trouvée pour les capitaux s'investissant dans les pays du tiers monde. Mais précédemment à cette conférence le comité politique et économique de l'OCDE s'est réuni il y a quelques jours. Il s'est montré nettement plus optimiste qu'il y a quelques mois, notamment en ce qui concerne la situation en Allemagne. Pourtant ce n'est pas tout à fait l'avis des industriels français. Au mois de juin dernier, leurs réponses aux questions de l'INSEE reflétaient une légère baisse de « tonus » général dans les affaires. L'Institut de la Statistique vient de lancer une nouvelle enquête mais les résultats n'en seront connus qu'en décembre. Cependant ce diagnostic ne semble guère inquiéter le Comité National du Patronat Français, qui dans son dernier bulletin écrit : « L'expansion semble se poursuivre à un rythme égal sinon supérieur à celui enregistré précédemment, la petite chute de tension de juin était sans doute due à des phénomènes temporaires et accidentels ».

Avant de conclure avec la Bourse relevons encore que, malgré l'abondance de sa récolte, la France n'a plus de blé à exporter, que les produits pharmaceutiques monégasques ne peuvent plus être importés en France, en attendant la reprise prochaine des pourparlers, que la grève de l'enseignement supérieur la semaine dernière a été largement suivie dans les facultés des lettres et des sciences et que le projet de construction d'un avion commercial supersonique franco-anglais, capable de voler à plus de 2.300 km/h. rencontre de plus en plus d'adeptes.

Pour ce qui est de la vie boursière disons que la tendance, ces deux dernières semaines, est à la stabilité. Les valeurs françaises ont reperdu, après le dernier discours du général de Gaulle, les gains réalisés au cours des séances précédentes. Il n'y a eu sans cela ni hausse ni reprise spectaculaire et le marché de l'or a été dans l'ensemble relativement calme. En guise de conclusion, et pour faire un petit retour à la politique, j'emprunterai à Jean-Claude Servan Schreiber, directeur des Echos, cette phrase tirée d'un éditorial intitulé : la sagesse des Français : « La Bourse de Paris est l'une des seules au monde à n'avoir pas bronché pendant la crise cubaine ».

Bernard Bauer

Accident ferroviaire fort spectaculaire à Wylerfeld près de Berne



Une violente collision ferroviaire s'est produite au Wylerfeld près de Berne entre une locomotive et un train direct Thoune - Berne. Notre photo montre une vue de cet accident spectaculaire.

Vous avez voté comme valaisans : 20 millions pour le Gd St-Bernard

Après avoir accepté en seconde lecture, un projet de décret concernant la route d'accès au téléphérique Kalpetran-Embd, le Grand Conseil s'est penché sur un problème extrêmement important : la participation de l'Etat à la garantie de l'emprunt de consolidation de frs 20 millions demandée par la Société du tunnel du Grand St-Bernard.

Le rapporteur de la commission, M. Cleusix (rad. Leytron) se déclara entièrement d'accord avec les propositions gouvernementales. Pour bien comprendre le problème, il faut rappeler que la SA du Grand St-Bernard est une société privée, d'un genre un peu particulier en ce sens que les actionnaires de ce groupement sont, pour la plupart, des corporations publiques.

En effet, le capital actions qui s'élève à 12.200.000 francs, a été souscrit de la manière suivante : 5 millions par le canton de Vaud, 3.350.000 frs par le canton du Valais, 1.650.000 par la commune de Lausanne, 2.200.000 par les apports des cantons de Neuchâtel, Fribourg et Genève, ainsi que par les apports de 38 communes vaudoises, 17 valaisannes, 4 fribourgeoises et une bernoise, auxquelles il faut ajouter 18 institutions romandes d'intérêt général.

ON ROULE SUR DES MILLIONS

Cette société, comme toutes les SA, est gérée par un conseil d'administration de 15 membres dont font partie deux conseillers d'Etat de notre canton et deux représentants de communes valaisannes. Pour financer les travaux du tunnel du Grand St-Bernard, la société a engagé, bien entendu, la totalité de son capital-actions, puis a souscrit un crédit bancaire de construction de 15 millions de francs.

Ces montants se sont avérés insuffisants. La société se voit donc dans l'obligation de souscrire un nouvel emprunt d'un montant de 20 millions de francs. La société jouit d'un tel crédit que les banques accorderont ce crédit sans garantie spéciale, c'est-à-dire sans le cautionnement des cantons

du Valais et de Vaud et de la commune de Lausanne. C'est ce qu'a fait avec raison, remarquer M. Jacques de Riedmatten (CCS, Sion).

POURQUOI CE CAUTIONNEMENT

Pourquoi envisager dès lors le cautionnement des pouvoirs publics ? Pour une raison qui ne nous a pas donné entière satisfaction. Il résulte, en effet, des pourparlers avec les établissements financiers, qui prendront à charge l'emprunt, qu'une garantie des pouvoirs publics permettrait de réduire d'environ un demi pour cent le taux de l'intérêt de cet emprunt. D'où une économie annuelle pour la société de 100.000 frs (33.000 frs, proportionnellement pour le canton du Valais). C'est cette raison qui a poussé les organes responsables de la société à demander aux cantons de Vaud et du Valais, ainsi qu'à la commune de Lausanne, de donner cette garantie.

Cette manière de faire n'a pas donné entière satisfaction à la Haute-Assemblée et notamment à Me Jacques de Riedmatten qui a estimé que le jeu n'en valait pas la chandelle. Quelques députés du Haut-Valais pour d'autres raisons, ont également manifesté leur mécontentement, notamment MM. Steffen, Lehner, Steiner, Chastonnay et A. Imsand, alors que M. Escher était favorable à la thèse gouvernementale.

DE VERITABLES VALAISANS

M. Chastonnay (CCS Brigue), s'étant opposé à l'entrée en matière, les députés procédèrent au vote. Par 75 voix (dont de nombreux haut-valaisans) contre 14, le Grand Conseil décida de discuter le projet. M. Charles Dellberg s'écria alors : « Vous avez voté comme Valaisans » ! Cette remarque n'eut pas l'heur de plaire à M. Imhasly (CCS), qui intervint énergiquement à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, par l'acceptation de ce décret, qui fut rapidement voté sans opposition en deux lectures, la garantie de notre canton s'étendra aux intérêts, à l'amortissement et au remboursement de l'emprunt de 20 millions que la société se propose de contracter. Cette garantie interviendra dans la proportion des sous-

criptions initiales au capital-actions de la Société du Grand St-Bernard SA, à savoir pour les 3/6 pour le canton de Vaud, les 2/6 pour le canton du Valais et le 1/6 pour la commune de Lausanne. La garantie est toutefois solidaire.

En contre-partie, les exercices bénéficiaires de la société serviront au remboursement des sommes versées par les pouvoirs publics.

UN RECOURS AU TRIBUNAL FEDERAL ?

M. Alfred Vouilloz (CCS Martigny) s'est posé la question de savoir si un tel décret, portant sur un engagement aussi important de la part du canton, ne devrait pas être soumis à la votation populaire.

Au nom du Gouvernement, M. Marcel Gard déclara que la question pouvait se poser. Cependant, comme les choses pressent, ce décret ne sera pas soumis à la votation du peuple valaisan.

L'on peut se demander dès lors s'il ne se trouvera personne en Valais pour déposer un recours de droit public au Tribunal fédéral pour violation de la constitution ?

Si tel était le cas, il faudrait attendre la décision du Tribunal fédéral, et le cas échéant soumettre ce décret à la votation populaire.

Il n'est nullement impossible que cette procédure se réalise !

Il ne faut toutefois pas oublier comme devait le dire d'ailleurs M. Edouard Morand (R. Martigny), que le Valais est, à tout le moins, engagé moralement dans cette construction du tunnel du Grand St-Bernard.

Cet aspect de la question ne doit nullement être négligé.

JOYEUX NOEL

M. Charles Dellberg, qui a fort bien présidé cette dernière session, n'en déplaît à certains, put alors lever la séance en souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année aux députés.

Notons qu'à l'occasion de cette session, tous les objets prévus à l'ordre du jour ont été liquidés, tout comme 32 motions, interpellations et postulates.

Du bon et du beau travail !
Ant.

La médecine magique des féticheurs noirs

Une des pratiques des féticheurs guérisseurs étonne particulièrement les Européens : c'est le transfert de maladies. Nombreuses en effet sont les scènes rapportées d'Afrique, où le féticheur guérit son patient en faisant passer le mal soit dans le corps d'un autre noir, soit dans celui d'un animal ou parfois même d'un arbre.

La chose est pratiquement incroyable. Pas complètement cependant. Le malade guérit évidemment par suggestion, étant par avance convaincu qu'une telle pratique éliminera son mal. Le tout n'est-ce pas d'y croire. C'est là le pouvoir magique de la Foi, quelle que soit cette foi.

Mais comment un animal peut-il sur ordre prendre le mal qu'on lui confie. Se laisserait-il lui aussi influencer ou mieux hypnotiser par le féticheur ? J'ai pu assister à l'un de ces étranges transferts de maladie : cela se passait ce printemps. J'avais été invité par mon ami Mark Parkett et quelques-uns de ses compa-

triotés britanniques à chasser l'éléphant et le lion dans la région située au nord-ouest de la Nigeria. Notre petite troupe comportait, outre les porteurs noirs, une douzaine de blancs.

Le premier soir, il y eut au tableau de chasse deux mouflons et un lion des plus majestueux, ainsi qu'une petite gazelle vivante âgée de peine de deux mois. Elle aurait fait un excellent rôti si l'un des Anglais n'avait point décidé de lui faire connaître l'Europe en l'offrant à sa fille. Il se nommait Ernest Bolding.

Peu avant le repas, en sautant un fossé, Ernest Bolding chuta malencontreusement et se tordit la cheville. L'infirmier de la troupe examina la partie douloureuse qui enflait rapidement. Il restait une dizaine de kilomètres à parcourir pour rejoindre nos véhicules. Aussitôt les porteurs se mirent à construire un brancard avec des branches.

C'est alors que l'un d'eux, nommé

(Suite page 8)

Résultats et classements

SPORT TOTO No 13
1 x 2 2 2 1 x 2 1 2 1 2 1

LIGUE NATIONALE A CHAMPIONNAT SUISSE

Bâle - Lausanne 3-1
Granges - Young Boys 3-4
Grasshoppers - Bienne 0-0
Lugano - Chiasso 0-1
Lucerne - Zurich 3-5
Servette - Young Fellows 3-0
Sion - Chaux-de-Fonds 1-1

Zurich	11	8	2	1	32-19	18
Lausanne	11	8	1	2	40-14	17
Young Boys	11	8	1	2	33-18	17
Chaux-de-Fds	11	5	5	1	21-16	15
Bâle	10	5	1	4	24-20	11
Lucerne	10	3	4	3	18-23	10
Servette	11	4	2	5	23-17	10
Grasshoppers	11	3	3	5	28-23	9
Chiasso	11	4	1	6	15-35	9
Granges	11	3	2	6	21-22	8
Sion	11	3	2	6	20-32	8
Bienne	11	2	3	6	12-20	7
Lugano	11	2	3	6	8-22	7
Young Fellows	11	3	0	8	10-24	6

LIGUE NATIONALE B

Schaffhouse - Bruehl 2-1
Berne - UGS 0-1
Cantonal - Aarau 5-0
Fribourg - Winterthur 0-1
Thoune - Moutier 0-2
Vevey - Porrentruy 7-0
Bodio - Bellinzona 1-0

Schaffhouse	11	7	3	1	27-11	17
Cantonal	11	7	1	3	27-14	15
Aarau	11	5	3	3	22-18	13
UGS	11	5	3	3	14-11	13
Vevey	11	6	0	5	26-12	12
Winterthur	11	5	2	4	19-18	12
Bellinzona	11	3	5	3	14-12	11
Bodio	11	4	3	4	11-15	11
Moutier	11	4	3	4	18-22	11
Berne	11	4	2	5	15-20	10
Porrentruy	11	4	2	5	18-28	10
Bruehl	11	4	1	6	24-28	9
Thoune	11	3	0	8	19-33	6
Fribourg	11	1	2	8	14-24	4

PREMIERE LIGUE

Forward Morges - Yverdon 0-0
Le Locle Sports - Renens (R)
Malley - Versoix 1-1
Monte - Raron 3-0
Stade Lausanne - Sierre 4-2

Yverdon	9	6	3	0	30-7	15
Malley	9	5	2	2	16-10	12
Etoile Carouge	9	5	2	2	21-15	12
Le Locle	9	5	1	3	27-13	11
Martigny	9	2	6	1	12-9	10
Xamax	9	3	4	2	18-17	10
Versoix	8	2	4	2	15-12	8
Stade Lausanne	8	2	3	3	10-13	7
Monte	9	2	3	4	8-21	7
Sierre	9	2	3	4	17-31	7
Forward Morges	10	1	5	4	10-21	7
Renens	8	1	3	4	6-10	5
Raron	8	1	1	6	6-17	3

DEUXIEME LIGUE

Muraz - Grône 3-0
Vernayaz - Fully 2-1
Orsières - Chippis 3-2
Monthey II - Salgesch 3-2
St-Maurice - Saillon 1-1

Muraz	9	15
Vernayaz	9	11
Grône	9	10
Brigue	7	9
Salgesch	9	9
Saillon	10	9
Orsières	9	8
Fully	8	7
Monthey II	8	6
St-Maurice	9	6
Chippis	8	4

TROISIEME LIGUE

Groupe I
Grimisuat - St-Léonard 2-2
Châteauneuf - Visp 0-6
Lalden - Sierre II 5-0
Naters - Steg 2-2
Raron II - Lens 2-1

Visp	7	11
Sion II	8	11
Raron II	8	11
Grimisuat	8	10
Lens	7	9
Lalden	8	9
Châteauneuf	8	8
Steg	8	7
St-Léonard	9	6
Naters	9	6
Sierre II	8	0

Groupe II
Evionnaz - Conthey 1-5
Saxon - Leytron 4-1
Vouvry - Chamoson 2-1
Ardon - Us Port-Valais 0-0
Riddes - Vétroz 0-0

Saxon	7	12
Vétroz	8	12
Collombey	7	10
Port-Valais	8	10
Conthey	9	10
Vouvry	9	8
Ardon	7	7
Leytron	6	6
Evionnaz	8	5
Riddes	8	4
Chamoson	8	2

QUATRIEME LIGUE

Groupe I
Varen - Lens II 1-0
St-Léonard II - Lalden II 3-0
Grône II - Montana 2-2
St-Niklaus - Salgesch II 1-3
Visp II - Granges 2-3

Salgesch II	10	18
Grône II	10	17
Varen	9	12
Lens II	10	12
Montana	9	11
Lalden II	10	8
Visp II	9	6
Granges	9	6

St-Léonard II	10	4
St-Niklaus	10	2

Groupe II

Evolène - Vex 2-0		
Ayent	9	15
Bramois	9	14
Erde	9	12
Evolène	9	11
Savièse II	8	9
ES Nendaz	9	8
Vex	9	3
Grimisuat II	9	0

Groupe III

Ayent II - Savièse 0-3		
Saillon II	8	10
Bagnes	7	9
Martigny II	8	9
Savièse	6	7
Ayent II	7	6
Ardon II	8	6
Fully II	8	5

JUNIORS A - 1er DEGRE

Brig - Vernayaz 6-1
Saillon - Sierre 3-4
Sion II - Salgesch 7-2
Leytron - Martigny 2-2

2me DEGRE

Visp - Lalden 5-0
Chippis - Lens 1-9
Granges - Naters 0-1
Grône - Varen 4-1
Raron - Steg 4-0
Savièse II - Ardon 1-4
St-Léonard - Vétroz 3-0 f.
Savièse - Erde 2-2
Ayent - Conthey 0-2 (arrêté)
Vollèges - Chamoson 0-2
St-Maurice - Riddes 3-3
Fully - Orsières 7-2
Muraz - Saxon 4-7

COUPE SUISSE JUNIORS A

Valais - Genève 1-0

DIMANCHE PROCHAIN LIGUE NATIONALE A

Bâle - Grasshoppers
Bienne - Sion
Chaux-de-Fonds - Lugano
Chiasso - Servette
Lausanne - Young Boys
Young Fellows - Lucerne
Zurich - Granges

LIGUE NATIONALE B

Bellinzona - Vevey
Berne - Thoune
Bruehl - Cantonal
Moutier - Fribourg
Porrentruy - Schaffhouse
UGS - Aarau
Winterthur - Bodio

PREMIERE LIGUE

Raron - Sierre
Versoix - Xamax

COUPE SUISSE JUNIORS A

Genève - Vaud
Soleure - Neuchâtel
Argovie - Suisse primitive
Zurich - Suisse nord-ouest

DEUXIEME LIGUE

Orsières - Chippis 3-2

Mi-temp 1-2.
Orsières: Rausis J.; Lovey J.-Cl., Carrupt B., Darbellay D.; Troillet J., Gaillard L.; Rausis Ferd., Sarasin J.-M., Darbellay Alph., Joris Roger, Biselx E.
Chippis: Ballestraz J.-L.; Voide Menozzi; Jentzen, Michlig J., Zufferey B.; Délébroz R., Craviolini Cl., Craviolini Carlo, Roberti J., Rey J. J.
Arbitre: M. Genoud, Renens, bon.
Buts: Orsières; Darbellay 1ère, Joris R., 53me et 82me; pour Chippis: 15me et 32me.

Ces deux équipes voisines au classement se rencontrent pour la première fois cette saison. Dès l'engagement, sur une descente d'Orsières, Darbellay réceptionne la balle aux 20 m., et marque d'un puissant tir dans le coin. Ce but heureux ne décourage nullement Chippis, qui part résolument à l'attaque et domine dans l'ensemble, surtout parce que la défense d'Orsières flotte dangereusement. Bientôt les gars de l'aluminium égalisent et peu avant la mi-temps parviennent à prendre l'avantage. Après le thé, Orsières sérieusement sermoné, prend le jeu en mains et domine presque constamment. L'égalisation survient bientôt sur une échappée de Joris Roger, puis Orsières maintient sa pression, mais le gardien de Chippis, très brillant, évite à son équipe un score trop lourd. Enfin, à la 82me minute, Joris d'un tir croisé donne à Orsières une victoire logique et méritée.

Vernayaz - Fully 2-1

Mi-temps 1-0.
Les deux équipes évoluent dans leur formation habituelle.
Buts: pour Vernayaz: G. Revaz, Morisod; pour Fully: Lopez.
La première mi-temps est très partagée et fertile en renversements de situations. Une chance unique d'ouvrir le score s'offre à Vernayaz sous la forme d'un pénalty, que Contat retiendra brillamment. Ce n'est que partie remise, car bientôt Guy Revaz marque imparfaitement sous la barre. Après le thé, les visiteurs cherchent à égaliser, mais la défense locale tient bon et sur contre-attaque, Morisod d'un bolide de 20 mètres augmente l'écart. Les violents efforts des Fulliérains ne resteront pas vains et ils réduiront l'écart par Lopez. Dès lors les locaux doivent se défendre avec bec et ongles, car leurs hôtes jettent toutes leurs forces dans la bataille, pour essayer de sauver un point, ce qu'ils auraient d'ailleurs mérité.

Muraz consolide son avance Viège et Saxon en tête de la troisième ligue

Monthey II-Salquenen 3-2

Mi-temps 2-0.
MONTHEY II: Zaza; Dupont, Béchon; Paracchini, Fracheboud, Arluna II; Ostrini, Maddalena, Défago, Olsommer, Breu.

SALQUENEN: Schalbetter; Mathier E., Mathier O.; Essellier, Cina, Constantin; Mathier H., Mathier R., Mathier A., Pannatier, Pichel.
Disputé sur un terrain extrêmement glissant, cette rencontre s'est terminée d'une manière fort houleuse. Monthey prit tout d'abord l'avantage, grâce à deux buts signés Breu et Défago, lorsque peu après la pause, Madallena porta le score à 3 buts à 0. Salquenen sortit ensuite de ses gonds. Aux 79me et 89me minutes, par l'entremise de Pannatier et de Meinrad Mathier, Salquenen ramena l'écart à une unité. A 5 minutes du coup de sifflet final, à la suite d'une intervention grossière d'un spectateur à l'encontre d'H. Mathier, qui venait de balancer proprement le portier local Zaza, la partie dégénéra en un combat rangé. Il fallut l'intervention des dirigeants pour calmer les esprits. L'arbitre, M. Piller, de Genève, perdit complètement la tête et expulsa Zaza. Quelques instants plus tard, Breu qui venait d'être fauché eut un geste malheureux à l'encontre d'Essellier et fut également prié de regagner les vestiaires. Ains Monthey terminait à neuf, alors que le malheureux H. Mathier fut transporté à l'hôpital.

Muraz - Grône 3-0

Mi-temps 2-0.
Arbitre: M. Genoud-Morier, de Lausanne, bon.

MURAZ: Chablais; Vernaz II, Borgeaud; Turin A., Vernaz I, Turin F.; Turin Alb., Marquis, Turin G., Franc, Vernaz III.
Les équipes se présentent sur un terrain très glissant et lourd, qui manifestement empêche le déroulement normal de la partie, qui s'avère la plus importante du jour.
Dès le début les deux équipes s'observent. Tutefois Muraz part à l'attaque dès la 15me minute et c'est sur un centre de la droite qu'un arrière de Grône touché la balle de la main, que le pénalty sifflé est transformé par Turin F. Cinq minutes plus tard, Muraz marque un but de très belle facture, sur un tir de Turin Jean. Grône ne l'entend pas de cette oreille et réplique très dangereusement en contre-attaque, mais les visiteurs sont régulièrement contrés par la défense. La mi-temps survient donc sur le score de 2-0. Dès la reprise, le jeu devient quelque peu dur, ce qui oblige l'arbitre à siffler un pénalty contre Muraz très discutable, pénalty qui sera bien stoppé par le jeune gardien Chablais et mettra en confiance l'équipe de Muraz, qui joue dès cet instant le jeu très ouvertement. Toutefois Grône, surtout la défense, veille mais n'empêchera pas Marquis de réussir un but splendide, à la suite d'une excellente combinaison. Le score final reflète bien la physionomie du match. Bravo à toute l'équipe qui, mis à part quelques accrochages dus à l'importance de la partie, vit une victoire se terminer sans autre incident.

Rarogne II - Lens 2-1

Mi-temps: 1-0.
Terrain de Rarogne en bon état. Vent froid. 100 spectateurs.

Rarogne II: Imboden; Karlen P., Werlen H.; Bregy L., Karlen B., Kalbermatter; Troger P., Eberhardt, Troger A., Stoffel, Troger E.
Buts: Stoffel R. (2).

Lens était venu à Rarogne avec la ferme intention de s'imposer. Malgré une domination territoriale constante et un meilleur bagage technique, les Lensards ne réussirent pas à sortir leur épingle du jeu. Ce fut au contraire Stoffel René qui put, par deux fois, creuser l'écart en réalisant l'attaque-surprise lancée par Eberhardt. Malheureusement, cette rencontre fut houleuse. Il semble bien que l'arbitre ait été dépassé par les événements. Un pénalty dut être tiré quatre fois et finalement finit misérablement à côté après avoir été au bon endroit auparavant. Deux joueurs de Lens durent s'en retourner aux vestiaires et, pour couronner le tout, l'intervention d'un juge de touche déclencha une bagarre sur une rencontre qui décida les visiteurs à finir de jouer sous condition d'un protêt. Oublions vite cette mauvaise journée d'un championnat qui reste pourtant encore ouvert.

Grimisuat - St-Léonard 2-2

Terrain de Grimisuat.
Les deux équipes jouent dans leur formation habituelle.

Buts pour St-Léonard: Pedretti et Pannatier; pour Grimisuat: Perruchoud et A. Mabilard.

Les rencontres entre Grimisuat et St-Léonard se sont toujours déroulées dans une ambiance de derby. Celle-ci n'a pas failli à la tradition. Certains joueurs nous semblaient par conséquent très nerveux et l'engagement physique fut total, mais entaché de certaines irrégularités. Chaque équipe marquant deux buts, elles s'en retournent dos à dos. Il nous semble

Lalden - Sierre II 5-0

Mi-temps: 2-0.
Terrain de Lalden, légèrement glissant. 50 spectateurs.

LALDEN: Andereggen; A. Truffer, U. Schnidrig; Truffer M., Zeiter V., Imstepf P.; Zeiter A., Margelist M., Wyer Leo, Fercher W., Hutter M.

SIERRE II: Bruttin; Berthod R., Puccio A.; Clavien M., Zupperchin, Mueller; Sturb, Berthod G., Mermoud, Salamin, Tissières.
Arbitre: M. Mathys, de Thoune.
Buts: Wyer Leo 3, Hutter M., Margelist.
Sierre II n'a pas eu grand-chose à dire sur ce terrain de Lalden où déjà à la première minute, les locaux pouvaient marquer sans grand-peine. Par la suite, de nombreuses occasions se présentèrent encore aux protégés de l'entraîneur Imstepf. Malheureusement, les actions lancées par les visiteurs dépassèrent rarement la défense où Amandus Truffer tient toujours une place bien en vue. Ce résultat un peu sévère correspond bien à une partie monotone. Il semble que cela n'allait pas fort dans le camp des visiteurs alors que, pourtant, le jeune Bruttin, dans les buts, se défendit avec beaucoup de brio. La reprise ne nous amena pas grand changement dans le jeu des visiteurs qui ne purent remonter le courant. Quelques essais lancés par le centre n'ont jamais mis le gardien de Lalden en position critique. Par la suite, la sanction dont fut victime d'allier Tissières n'arrangea guère les choses. Il est vrai qu'à ce moment-là le résultat était acquis.

Châteauneuf - Viège 0-6

Mi-temps 0-1.
Châteauneuf: Maret P.; Mariéthoz J.-L.; Proz R.; Maret, Michelet, Mariéthod A.; Rossini, Antonelli, Proz M., Mayoraz, Pralong.

Viège: Perrier, Mazzotti J., Noti; Margelist V., Mazzotti P., Mazzotti L.; Imboden, Muller, Biner, Mazzotti P., Warpelin.
Arbitre: M. Ferrari, de Prilly, bon.
Match très plaisant à suivre et disputé très correctement. Les visiteurs marquent un joli but d'entrée, mais les locaux ne s'en laissent pas conter et plus rien ne passera avant le thé. Après la mi-temps, les Viégeois se font plus pressants et obtiennent bientôt le second but. Dès lors, la défense locale qui n'est d'ailleurs pas dans un bon jour s'affole quelque peu, ce dont les avants haut-valaisais profitent pour augmenter régulièrement leur avance sur des buts de Mazzotti. Score peut-être trop sévère pour Châteauneuf, qui n'a cependant pas du tout démerité.

Après le coup d'envoi une minute de silence est observée à la mémoire de M. Maret, disparu à la fleur de l'âge et père d'un jeune joueur comtheysan. Le terrain est lourd et glissant et la neige fait son apparition par intermittence. Malgré tout, Conthey s'adapte bien à ces conditions et par un jeu direct et rapide met en danger les bois de Jordan, pas très à son aise. Quatre minutes suffisent aux visiteurs pour prendre la défense locale en défaut, ce qui leur permet d'aborder la seconde mi-temps avec une avance confortable.

Dès la reprise, les locaux semblent se réveiller et à la 49me minute sur une sortie manquée de Arnold, le score est réduit à 3-1. Evionnaz se replie à nouveau en défense ce qui fait le jeu de son adversaire qui construit bien et sème la «déroute» chez les locaux, dont la défense ne peut empêcher que le score soit aggravé. Sévère, mais délicate logique d'Evionnaz par 1-5. A 5 minutes du coup de sifflet final sur une glissade due au terrain détrempe, l'arrière Jordan doit être évacué, transporté à l'hôpital de Martigny, où le médecin diagnostiqua une fracture de jambe. A ce sympathique et dévoué joueur, lequel tient sa place depuis 12 saisons, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Vouvry-Chamoson 2-1

Mi-temps 2-0.
Arbitre: M. Gaillard, Orsières, bon.

Vouvry: Vuadens; Firz, Delavy I.; Coppex, Delavy II, Delavy III; Medico, Zabott, Robert, Blanchut, Medico.
CHAMOSON: Coudray; Carrupt I, Burrin; Besse, Michellod, Rieder (Schmidly); Comby, Crittin, Maye, Carrupt II, Reymondeulaz.
Buts: 6me Medico, 43me Blanchut, 60me Crittin.

Les locaux partent en trombe et menacent les buts de Coudray (excellent). Celui-ci toutefois devra s'avouer battu sur un violent tir de Medico, à la suite d'une erreur de la défense. Chez les Chamosards donc la moyenne d'âge est de 19 ans et demi, on remarque un certain manque de maturité et de poids. Plus rapides sur la balle, les locaux obtiennent un deuxième but fort mérité avant la pause. Après le thé, le jeu se stabilise et à la suite d'une percée de Comby à l'aile gauche, Crittin peut réduire le score. Malgré quelques situations dangereuses devant les deux buts, le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final, ce qui laisse Chamoson dans une situation fort critique pour la suite du championnat.

Soirée annuelle de la «Cible» de Sion

C'est samedi soir, dans le grand hall de la salle de la Matze que s'est déroulée la traditionnelle soirée de la Cible de Sion, soirée qui a obtenu un très grand succès puisque c'est devant une participation record qu'elle eut lieu.
Présidée par M. André Luisier, secondé parfaitement par le major de table André Savioz, cette soirée s'est déroulée dans une ambiance très agréable et s'est poursuivie tard dans la nuit au son d'un orchestre de bonne réputation.
En début de soirée, M. Luisier, en salueant les invités présents, a relevé particulièrement la présence de M. Imesch et Mme, nouveau président de la ville de Sion. M. le président de la ville est chaleureusement applaudi tandis que Madame est fleurie d'un magnifique bouquet. M. Luisier salue également les membres d'honneur présents et excuse notre conseiller fédéral Roger Bonvin qui est acclamé membre d'honneur sur proposition du comité de la Cible. Cette soirée familière réservée principalement à la détente après une saison fort bien remplie pour nos tireurs, n'a pas eu, et cela a été fort agréable aux participants, la traditionnelle série de longs discours. Cependant, il nous a été donné d'entendre des paroles chaleureuses

de notre nouveau président de la ville à l'égard des tireurs séduois, une spirituelle envolée de vers (je vous prie) de M. le Dr Scherrer, vétérinaire tireur et humoriste à ses heures.
La distribution des challenges et autres récompenses a permis aux champions du « guidon » d'être acclamés comme il se doit. Nous ne réitérons pas les noms de tous ces valeureux titulaires de distinctions, nous avons déjà, dans ces colonnes, donné le résultat complet de la saison de la Cible de Sion. Contentons-nous encore une fois de les féliciter tous en bloc pour leurs prouesses qui placent les tireurs séduois en fort bonne position sur le plan cantonal et suisse.
Cette soirée, agrémentée d'un petit loto interne, s'est donc poursuivie dans une ambiance très agréable jusque tard dans la nuit et fut une réussite parfaite, grâce en premier lieu au mérite des organisateurs et du maître de céans, M. Marcel Lamon, qui a servi au banquet un menu fort apprécié des nombreux gourmets que sont en général les tireurs.
Brillante fin de saison donc pour les tireurs séduois auxquels nous disons à l'année prochaine pour une nouvelle moisson de lauriers et de distinctions.

Evionnaz-Conthey 1-5

Mi-temps 0-3.
Conthey: Arnold; Savioz, Berthousoz I; Putallaz G., Putallaz E., Sauthier J.-Ch.; Putallaz P., Putallaz R., Berthousoz A., Théoduloz, Sauthier L.

Evionnaz: Jordan III; Jordan I, Richard I; Vœffray II Mottet, Richard III; Jordan IV, Eggs, Max, Mettan, Pochon.
Arbitre: M. Mudry Lens, bon.
Après le coup d'envoi une minute de silence est observée à la mémoire de M. Maret, disparu à la fleur de l'âge et père d'un jeune joueur comtheysan. Le terrain est lourd et glissant et la neige fait son apparition par intermittence. Malgré tout, Conthey s'adapte bien à ces conditions et par un jeu direct et rapide met en danger les bois de Jordan, pas très à son aise. Quatre minutes suffisent aux visiteurs pour prendre la défense locale en défaut, ce qui leur permet d'aborder la seconde mi-temps avec une avance confortable.

Dès la reprise, les locaux semblent se réveiller et à la 49me minute sur une sortie manquée de Arnold, le score est réduit à 3-1. Evionnaz se replie à nouveau en défense ce qui fait le jeu de son adversaire qui construit bien et sème la «déroute» chez les locaux, dont la défense ne peut empêcher que le score soit aggravé. Sévère, mais délicate logique d'Evionnaz par 1-5. A 5 minutes du coup de sifflet final sur une glissade due au terrain détrempe, l'arrière Jordan doit être évacué, transporté à l'hôpital de Martigny, où le médecin diagnostiqua une fracture de jambe. A ce sympathique et dévoué joueur, lequel tient sa place depuis 12 saisons, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Vouvry-Chamoson 2-1

Mi-temps 2-0.
Arbitre: M. Gaillard, Orsières, bon.

Vouvry: Vuadens; Firz, Delavy I.; Coppex, Delavy II, Delavy III; Medico, Zabott, Robert, Blanchut, Medico.
CHAMOSON: Coudray; Carr

Sans hésiter on choisit

Teinturerie Sixt-Kreissel
 11, rue de la Gare Sion - Téléphone 3 10 00

Angle Planta
 ... c'est tellement mieux !

NETTOYAGE RAPIDE DE VETEMENTS

Ardon - Port-Valais 0-0

Ardon: Gaillard J.-P.; Nicollier, Gaillard R.; Georgy, Allégroz, Rebord; Tanner Frossard, Genolet Coppex, Gaillard J., Clemenzo.

Port-Valais: Favez J.-M.; Roch, Schurmann; Dupierre Grept, Brouze; Jacquet, Hertel, Favez R., Tambrini Anchise.

Arbitre: M. Amacker, de Brigue, bon. C'est donc sur un résultat nul et vierge qu'a pris fin cette rencontre qui vit des attaques se développer régulièrement de part et d'autre en première mi-temps, sans toutefois apporter de réelles chances de buts aux attaquants. En seconde mi-temps, Ardon prit le commandement des opérations, mais les attaquants locaux se heurtèrent à la défense acharnée des Bas-Valaisiens et l'arbitre dut procéder à quelques avertissements. Les locaux n'eurent guère de chances dans leurs interventions et la latte, le gardien, constituèrent des remparts, qui mirent en relief la sécheresse des attaquants ardonnais.

Du beau football au Parc des Sports de Sion
FC Sion - La Chaux-de-Fonds 1-1 (1-0)

Disputé sous le signe de la jeunesse, aux attraits spontanés et variés, le derby romand de ce dernier week-end, opposant le FC Sion à Chaux-de-Fonds a fourni aux 4000 spectateurs une prestation valable.

Le FC Chaux-de-Fonds au sein duquel une grande place est réservée à de jeunes éléments tels que Matter, Trivellin, Deforel, Vuilleumier, Bertschi et Brossard, a démontré que sa 4^{me} place au classement n'est nullement un signe du hasard mais bien le fruit d'un très beau travail en profondeur de la part de l'entraîneur Kernen. La seule déception de la part des visiteurs nous vient de l'inter gauche du jour Bertschi, qui n'a pas confirmé face au FC Sion tout le bien qu'on disait de lui.

Le « onze » de l'entraîneur Spikofski comprenait également une bonne dose de jeunesse puisqu'en plus des titulaires habituels, Quentin, Meier, de Wolff, Gœlz et Sixt I, Germanier effectuait une rentrée très remarquée à l'aile droite.

Le fait que les Sédunois soient parvenus à ouvrir la marque après 34 minutes de jeu et que les visiteurs aient dû employer, eux, 50 minutes exactement pour sauver un point dans l'aventure prouve clairement que le FC Sion a disputé hier une partie absolument valable et réconfortante.

Il faut cependant reconnaître que le résultat final de 1 à 1 est parfaitement équitable et reflète bien l'ensemble de la rencontre. Chaque compartiment de la formation sédunoise a eu ses hauts et ses bas mais au bilan final, l'actif prend nettement l'avantage sur un passif intermittent.

L'entraîneur Spikofski a su pallier très judicieusement l'absence forcée du stoppeur habituel Héritier en le remplaçant successivement en cours de match par de Wolff, Sixt I et parfois par lui-même.

Si la pression des visiteurs durant les ultimes minutes de la rencontre a été trop forte, elle permettait toutefois aux Chaux-de-Fonniers d'acquiescer le partage des points d'une façon très équitable.

Parc des Sports de Sion en bon état. Temps froid. Spectateurs: 4 000. Arbitres: M. Mellet, de Lausanne (pointilleux mais parfois injuste).

FC SION: Barlie; Sixt I, de Wolff (Karlen), Salzmann; Gœlz, Meier; Germanier, Spikofski, Anker, Gasser, Quentin.

CHAUX-DE-FONDS: Eichmann; Matter (Trivellin), Leuenberger, Deforel; Jaeger, Egli; Vuilleumier, Antenen, Mazzouz, Bertschi, Brossard.

BUTS: 34e, Gasser sur passe d'Anker; 84e, Brossard sur passe de Trivellin.

INCIDENTS: A la 31^e minute, Matter (blessé) est remplacé par Trivellin qui jouera en attaque (aile gauche) et, à la 39^e minute, de Wolff (blessé) quitte le terrain et Karlen fait son apparition comme arrière sur l'ailier alors que Sixt I se déplacera au poste de stoppeur.

PROBLEME DE DEFENSE RESOLU
 La blessure d'Héritier, qui le ren-

nants pour annihiler les percées adverses et pour forger le but sédunois. Sixt I, qui prit la relève, dans son style particulier, moins clair mais avec détermination, et avec l'aide d'un Spikofski replié par instant, accompli très bien son travail.

Lorsque la pression des visiteurs se fit par trop forte, Spikofski, lui-même, vint assumer cette responsabilité primordiale qui, au fil des minutes, sous la poussée des Antenen, Mazzouz, Bertschi et des deux ailiers Brossard et Trivellin, devenait de plus en plus difficile à assumer.

DEUX PROCESSUS POUR UN MEME RESULTAT

Un premier quart d'heure de rencontre très partagé, suivi de 10 minutes de domination chaux-de-fonnienne et d'une vive réaction sédunoise, durant laquelle se forgea le magnifique exploit de Gasser avec la collaboration d'Anker, résume en quelque sorte la première mi-temps de ce Sion-Chaux-de-Fonds.

Durant les vingt premières minutes de la seconde mi-temps, les hommes de Kernen effectuèrent une terrible remontée et les buts de Barlie sont pris d'assaut. Toutefois, les astucieux coups de coin d'Antenen, les infiltrations de Brossard et Trivellin, tout comme la grande technique de Mazzouz ne suffiront pas à obtenir l'égalisation.

A trois reprises, soit à la 60^e minute sur corner tiré par Antenen, dévié par Mazzouz et retenu par un Barlie absolument extraordinaire, à la 65^e minute sur un tir d'Antenen renvoyé par la latte et à la 74^e sur corner

de garder l'avantage rendait leurs mouvements moins libres, moins osés. Plus lentes à se dessiner, les contre-attaques valaisannes prenaient forme malgré tout, malgré nos trois hommes de pointes seulement (Quentin, Anker et Germanier). Les retours fulgurants de Gasser permettaient de jouer le jeu, permettant aussi aux excellents ailiers Germanier et Quentin de déborder, de s'infiltrer et de servir Anker ou Gasser.

Le FC Sion face à La Chaux-de-Fonds a démontré une conception de jeu étonnante et très valable.

SIX MINUTES DE TROP ET UNE FAUTE EVITABLE

Malgré le retour incontestable des visiteurs et leur forcing, le but égalisateur connu à l'origine une faute flagrante de Karlen. Cette erreur se présente trop souvent pour qu'on la passe sous silence. En jouant serré, Sion pouvait obtenir une victoire sur Chaux-de-Fonds mais, à six minutes de la fin, avant que l'entraîneur sédunois n'ait eu le temps de rappeler à Karlen sa mission de marquage, Trivellin, œuvrant dans un espace absolument libre, créait en ce moment même la naissance de l'égalisation. Il eut tout le temps de placer son centre qui connut une heureuse conclusion par Brossard.

Pour avoir su résoudre le problème défensif et profiter de la contre-attaque dangereuse, les Sédunois ont donné hier une réplique parfaite aux « Meukeux » et toute l'équipe du président Andenmatten a fait plaisir à son fidèle public.

Jacky Mariéthoz.

Stade Lausanne - Sierre 4-2

Mi-temps 2-0. Stade de Vidy. Terrain gras et lourd. Spectateurs: 300.

STADE LAUSANNE: Demontjeand; Pavesi, Giroud, Gander; Medlinger, Francioli; Fuchs, Baecht, Dürig, Neubauer, Mariney.

SIERRE: Pont; Camporini, Genoud I, François Berthod; Genoud III, Gilette; Emery, Morand, Jenny, Arnold, Cina.

Arbitre: M. Erminio Darni, de Tœuffelen.

L'air du Léman ne convient vraiment pas aux sportifs siérois. Après la défaite du hockey-club Sierre au

bout du lac samedi, voici une deuxième déconvenue pour le FC Sierre. En l'absence de 4 titulaires, Beysard, Genoud II, Berclaz et Fricker, l'équipe valaisanne n'en mena pas large et le résultat final de 4-2 en faveur des Vaudois sanctionne bien la prestation médiocre fournie par les « rouges et jaunes ».

La première mi-temps est à l'avantage des Stadistes qui se font très pressants. A la deuxième minute le centre-avant adverse décoche une bombe qui s'écrase sur la latte alors que Pont était battu.

A la cinquième et à la onzième minute, les Siérois doivent concéder 2 corners que le gardien Pont en grande forme retient sans trop de difficulté. Après dix minutes de jeu, Genoud I commet une faute dans les 16 mètres et l'arbitre dicte pénalty que transforme sans peine l'excellent Neubauer. Les Siérois sont littéralement acculés pendant de longues minutes et sans la vigilance de Camporini, qui dégage son camp sans relâche, le score augmenterait rapidement à l'avantage des Vaudois. On joue depuis 15 minutes environ et à la suite d'une belle descente de la ligne d'attaque stadiste, Dürig marque un deuxième but. Pont se distingue à plusieurs reprises par ses sorties impeccables. La mi-temps survient sans que Sierre n'ait pu sauver l'honneur.

A la reprise, les Valaisiens subissent la loi du plus fort et doivent concéder un troisième but à la 2^e minute sur tir de l'ailier gauche. A partir de cet instant les Stadistes se relâchent quelque peu et Sierre en profite pour marquer un point après un violent tir d'Arnold que le gardien Demontjeand ne peut maîtriser. Touchés dans leur fierté, les Vaudois réagissent rapidement et portent la marque à 4 à 1 après 17 minutes de jeu. Un quart d'heure avant la fin du match, Gilette transforme habilement un pénalty et le score ne subit plus de modification jusqu'à la fin de la partie.

Gpd.



Une belle occasion de ratée: sur un centre venu de Quentin de la gauche, la balle arrive magnifiquement devant les buts d'Eichmann; mais, à ce moment, Anker et Germanier se sont précipités en voulant tous deux très bien faire et, en reprenant la balle de la tête, se gênent mutuellement alors que le but semblait « tout fait ».

(Photo Schmid)

dra indisponible durant le solde du premier tour, n'a pas causé, heureusement, la désorganisation que l'on craignait face à Chaux-de-Fonds.

Ce poste-clé, pour lequel l'entraîneur Spikofski avait fait confiance à de Wolff, a connu trois titulaires finalement qui œuvrèrent avec un égal succès.

En début de rencontre et jusqu'à sa légère blessure, à la 39^e minute, qui lui fit quitter le terrain, de Wolff s'est acquitté de merveille de la tâche qui lui était attribuée en tant que stoppeur. Son calme et son sens de la construction ont été des atouts déter-

tiré une nouvelle fois par Antenen, repris par Bertschi et renvoyé par la latte, également, les Sédunois et la chance contestèrent l'égalisation.

Au-dessus de tout cela planaient deux processus de jeu. Les Chaux-de-Fonniers œuvraient sur la base d'une construction solide, coulée à grands mouvements d'ensemble. De Leuenberger, la balle trouvait un Antenen replié qui la transmettait à Bertschi. Une déviation favorisait Mazzouz prêt à lancer son ailier ou un Antenen accouru dans le compartiment offensif.

Du côté sédunois, la préoccupation



Le gardien Eichmann a été surpris à contre-pied par un tir à 18 m. de Gasser, il essaie ici d'esquisser un geste, mais la balle lui passera peu au-dessus de ses mains.

(Photo Schmid)

Les championnats à l'étranger

Voici les résultats du week-end:

☆ France, première division (16^{ème} journée): Reims - Lens, 3-1; Strasbourg - Lyon, 0-3; Grenoble - Nîmes, 0-0; Rouen - Sedan, 2-1; Stade Français - Angers, 0-3; Valenciennes - Racing Paris, 4-0; Rennes - Nice, 3-1; Montpellier - Bordeaux, 1-3; Toulouse - Nancy, 2-0. - Classement: 1. Reims et Bordeaux, 21 p. - 2. Toulouse, Lyon et Nice, 20.

Deuxième division (15^{ème} journée): Forbach - St. Etienne, 0-1; Besançon - Nantes, 0-2; Roubaix - Sochaux 0-1; Boulogne - Le Havre, 2-1; Troyes - Cannes, 5-2; Cherbourg - Limoges, 2-2; CA. Paris - Metz, 0-2; Béziers - Red Star, 4-2; Toulon - Lille, 2-3. - Classement: 1. St. Etienne, 25 p. - 2. Nantes et Sochaux, 21 - 4. Le Havre, 19 - 5. Metz et Boulogne, 18.

☆ Italie, division nationale (10^{ème} journée): Bologne - AC. Torino, 1-0; Catane - Modène, 3-2; Internazionale Milan - Sampdoria, 4-0; Juventus - AC. Milan, 1-0; Lanerossi - Atalanta, 2-2; Mantoue - Spal Ferrare, 0-1; AS. Roma - Fiorentina, 2-2; Venise - Napoli, 1-1; CFC Genoa - Palermo, 5-0. - Classement: 1. Bologne, Juventus, Spal Ferrare, 14 p. - 4. Internazionale Milan, 13; 5. Catane, 12.

☆ Espagne, première division (10^{ème} journée): Valladolid - La Corogne, 3-1; Oviedo - Elche, 6-1; Valence - Malaga, 2-0; Seville - Barcelone, 1-0; Atletico - Real Madrid, 1-1; Saragosse - Betis Seville, 2-1; Cordoue - Atletico Bilbao, 1-2; Osasuna - Palma de Majorque, 4-1. - Classement: 1. Real Madrid, 15 p. - 2. Valladolid et Oviedo, 14 - 4. Atletico Madrid et Valence, 13.

☆ En match aller, comptant pour les éliminatoires du tournoi de l'UEFA, les équipes juniors de Pologne et de Hongrie ont fait match nul 1-1 (mi-temps 0-1) à Radom (Pologne). Le match retour aura lieu le 2 décembre à Budapest.

Galatsaray qualifié en Coupe d'Europe

Polonia Bytom a remporté par 1-0 le match retour de huitième de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions contre Galatsaray Istanbul. Galatsaray se qualifie pour les quarts de finale, ayant gagné le match aller par 4-1. Cette rencontre s'est déroulée à Chorzow.

Derby favorable au Bas-Valais

MONTHHEY - RAROGNE 3-0

Mi-temps 2-0. Stade municipal monthey-san. Temps pluvieux. Spectateurs 300. Terrain glissant.

Monthey: Fischli; Gianinetti, Maître; Girod, Coppex, Arluna; Peney, Lochmann, Julian, Roch, Coutaz.

Rarogne: Burket; Muller, Zurbruggen M., Imboden; Bumann, M. Troger; Alb. Troger, E. Imboden, Salzgerber, Ad. Troger, Zenhausern.

Arbitre: M. Pilet, Lausanne (excellent).

Buts: 14^{me} et 32^{me} Roch; 55^{me} Lochmann.

Depuis l'introduction de l'allemand Lochmann, un vent de renouveau semble souffler au sein de l'équipe bas-valaisanne. En effet, l'apport de ce nouvel élément dans la ligne d'attaque monthey-sanne, terriblement inefficace au cours des premières ren-

contres de championnats a permis de retrouver le chemin des filets adverses.

Possédant un démarrage foudroyant, Lochmann laissa maintes fois sur place l'arrière défense haut-valaisanne. A l'origine du second but il assura la victoire locale quelques instants avant la pause. Comme l'arrière défense rouge et noire a retrouvé toute sa sûreté, la fin du premier tour doit encore apporter de belles satisfactions aux supporters bas-valaisans.

Pour Rarogne, rien ne va plus, si ce n'est l'engagement physique légendaire des hommes de Vidjack mais cette qualité ne suffit pas pour assurer une place au soleil dans un championnat de première Ligue. Dimanche, mis à part les 10 premières minutes de la première moitié, ainsi que durant le quart d'heure qui suivit le thé les Hauts-Valaisans furent dominés aussi

bien en technique qu'en vitesse par les locaux. Fischli fut rarement mis en difficulté, hormis sur un tir tendu de l'ainé des Troger à la 75^{me} minute.

L'HISTOIRE DES BUTS

La première réussite locale se situe à la 14^{me} minute où Roch réalisa un magnifique but des 25 mètres. Un shoot foudroyant plaça la sphère de cuir dans la toile d'araignée des buts d'un Burket pantois. Vers la demi-heure, Lochmann prit tout le monde de vitesse et alors que les visiteurs s'attendaient à un tir au but il donna une subtile passe en retrait sur Roch qui ne rata pas la cible.

L'ultime réussite locale à la 70^{me} minute fut l'œuvre de Lochmann qui mit un terme à une savante combinaison Peney-Roch.

Jeclan.

Coupe suisse des juniors

Le Valais bat Genève 1-0

Les juniors valaisans recevaient, sur le stade municipal de Martigny, les joueurs juniors genevois devant environ cent spectateurs.

Les équipes alignaient les formations suivantes :

JUNIORS GENEVOIS : Ruffy ; Annon, Spring, Muehlmann ; Bremmer, Bingeli ; Olivier, Fontana, Colliard, Kwinsky, Bacciocchi.

JUNIORS VALAISANS : Picot (Sion), Fricka (Sierre), Martin (Monthey), Planchamp (Monthey), Toffel, Largey, Berthold, Arlettaz (tous de Sion), Blaser (Brigue), Joris (Orsières), Duchoud (Monthey).

Avec les arbitres valaisans

Tous les arbitres valaisans étaient convoqués samedi dernier à une causerie obligatoire. Avant la causerie proprement dite, M. René Favre, président du Comité central de l'AVFA et de la Commission d'arbitrage de l'AVFA, exposa aux arbitres présents ce que l'Association valaisanne de football attendait d'eux.

Puis une bonne nouvelle fut communiquée à nos chevaliers du sifflet en ce sens que dès le début du second tour de la saison 1962-63, les indemnités qu'ils touchent pour les matches de juniors seront améliorées et atteindront celles de la 4me Ligue. Personne parmi l'assemblée n'a combattu cette communication. En effet, ceci est normal, vu d'une part la situation géographique de notre canton et le fait que le plus souvent les matches de juniors se disputent tout au début de l'après-midi et que l'arbitre doit souvent partir le matin pour arbitrer ces matches de juniors et ne rentrer que le soir chez lui, alors il est normal qu'ils soient partiellement défrayés.

Le recrutement des arbitres fut aussi évoqué par M. Favre. Une commission de recrutement formée d'arbitres a été constituée et espérons que d'ici peu de nombreux candidats viendront grossir les rangs.

En deuxième mi-temps, Baud (Saint-Maurice) prend la place de Blaser.

Les Genevois mènent le début de la partie et se font remarquer par un jeu technique beaucoup plus élevé que celui des Valaisans, il leur manque toutefois ce « finish » qui amène le but et les « Rhodaniens » savent en profiter tant et si bien qu'ils s'en retourneront au repos avec un match nul tout de même mérité.

Après la reprise les Valaisans, comprenant leur chance basée sur leur physique plus solide, fatiguent leur adversaire et tentent de forcer la décision. Le tandem Arlettaz - Duchoud fait merveille et fournit un travail vraiment appréciable. Toutefois, la victoire ne viendra qu'à la 71e minute par tir de Berchthold qui donnera ainsi le seul but de la partie à ses couleurs.

Si les Genevois ont fait preuve d'une technique de la balle beaucoup plus poussée, les Valaisans ont emporté l'enjeu grâce à leur physique plus vaste et une résistance plus grande leur permettant de jouer tout un match au même rythme.

Pour leur prochain match de Coupe suisse, les Valaisans seront opposés le 2 décembre, à Payerne, aux juniors vaudois.

B. Giroud.

Villars débute en LNA par une petite victoire à Kloten

Ligue Nationale A

KLOTEN-VILLARS, 2-4

(0-1 1-2 1-1)

Kloten a perdu son premier match en Ligue nationale A, mais comme fiche de consolation, il a battu son record de recette avec un total de 5.600 spectateurs. Malgré un esprit combattif remarquable, les Zurichois n'ont pu causer une agréable surprise à leurs supporters. Affichant une technique et une condition physique supérieures, les hockeyeurs de Villars, qui pouvaient compter sur la présence de Roger Chappot s'imposèrent finalement.

Marqueurs : R. Bernasconi (16me 0-1), Wipf (27me 1-1), R. Bernasconi (30me 1-2), A. Berra (40me 1-3), P. Luethi (48me 2-3), M. Bernasconi (50me 2-4).

Kurt Baumgartner

change de club

Nous apprenons que l'excellent coureur cycliste valaisan, Kurt Baumgartner, de Sierre, a donné sa démission du Vélo-Club Eclair de Sierre. Ce jeune espoir du cyclisme suisse, qui travaille à Sion, a fait sa demande d'admission au Cyclophile séduois.

J.M.

BERNE - AMBRI PIOTTA 4-2

En présence de 6.300 spectateurs, à la KA-WE-DE, le Cp. Berne, grâce à son meilleur jeu collectif, a battu l'équipe tessinoise ou certains éléments firent preuve d'un esprit trop individualiste. A la 50e minute, les arbitres Mueller (Zurich) et Lutta (Davos) expulsèrent Guscetti d'Ambri.

Marqueurs : Diethelm (13me 1-0), Diethelm (24me 2-0), A. Baldi (27me 2-1), Muller (46e 3-1), F. Juri (54e 3-1), Stambach (59me 4-2).

LANGNAU-DAVOS 1-0

(1-0 0-0 0-0)

Après un départ plaisant, cette rencontre, jouée devant 2.500 spectateurs fut d'un niveau assez médiocre. L'équipe bernoise doit beaucoup à son gardien Zaugg qui se distingua à maintes reprises. Arbitres : MM. Braun (St-Gall) et Frei (Bassersdorf).

Marqueur : G. Wittwer (17me 1-0).

YOUNG SPRINTERS - CP ZURICH 4-2 (1-1 1-0 2-1)

Les deux premiers tiers temps se déroulèrent sous la pluie et le troisième sous la neige. Les Neuchâtelois qui jouaient sans Orville Martini (sa

naturalisation ne sera effective que mardi), eurent de la peine à s'imposer au début de la rencontre. C'est au cours de la dernière période que leur supériorité devint manifeste à la plus grande joie des 3000 spectateurs présents.

Arbitres : Maerki (Bienne), et Maerkin (Bâle).

Marqueurs : Santschi (10e, 1-0), Parolini (14me, 1-1), Grenacher (28me, 2-1), Santschi (46me, 3-1), Chevalley (56me, 4-1), Messerli (59me, 4-2).

Ligue Nationale B

FLEURIER - LAUSANNE

2-1 (1-0 1-1 0-0)

Surprise de la journée, cette victoire des Fleurisants a été obtenue en présence d'un millier de spectateurs qui ne rebutèrent pas de lourdes rafales de neige. Au dernier tiers temps les Lausannois firent le forcing mais Fleurier, grâce aux prouesses de son gardien Schneiter, sauvegarda sa victoire.

Arbitres : Vuillemin (Neuchâtel) et Luechinger (Bienne).

Marqueurs : Ph. Jeannin (2me 1-0), Weissbrodt II (22me 2-0), Penseyres (27me, 2-1).

Chaux-de-Fonds - Montana 3-2

(De notre correspondant particulier à La Chaux-de-Fonds : P. Griffond.)

(2-0, 1-2, 0-0).

Patinoire des Mélézes.

Spectateurs : 1.000.

Arbitres : MM. Schmid et Borgeaud, de Lausanne.

LA CHAUX-DE-FONDS : Galli ; Huguenin, J.-P. Cuenat ; Scheidegger, Hugler ; Reinhard, Turler, Sgualdo ; Leuenberg, Huguenin J.-P., Gentil.

MONTANA-CRANS : Perren ; Gspöner, Rothen ; Durand, Bestenheider I ; Rochat, Viscolo, Bestenheider II ; Glettig, Tailiens I, Loretan ; Tailiens II.

Buts : 1er tiers, 12e, Gentil ; 13e, Sgualdo ; 2e tiers, 1re, Gentil, 1re, Bestenheider I ; 2e, Tailiens I.

Le premier tiers-temps vit les Chaux-de-Fonniers se porter à l'attaque du but de Montana-Crans défendu par le très brillant Perren. La défense fit merveille sur de nombreux tirs mais dut finalement s'avouer vaincue sur deux tirs de Gentil-Sgualdo.

Score intermédiaire assez juste car les joueurs de Montana-Crans ne parvinrent jamais à être en position de tir.

Le deuxième tiers-temps allait galvaniser la ligne emmenée par R. Tail-

lens et A. Bestenheider qui, coup sur coup en une minute, allait redonner l'espoir dans le cœur des supporters du HC Montana-Crans en ramenant le score à 3-2.

Jusque là, tous les espoirs étaient permis : soit remonter le score et remporter ce premier match de championnat. Hélas, malgré le forcing de toute la défense et les arrêts spectaculaires de Garry Perren, aucun changement ne serait apporté au résultat.

En fin de partie, Montana-Crans, tentant un ultime effort, sortit le gardien et attaqua par 6 joueurs. Ce dernier sursaut ne donna pas le résultat escompté et les Valaisans devaient quitter la glace de la patinoire des Mélézes en vaincus, mais sans avoir démerité en aucun moment.

Nous sommes persuadés, au vu de cette première rencontre de championnat, que lorsque les avants du HC Montana-Crans sauront prendre leurs responsabilités, ils pourront à ce moment-là apporter des satisfactions à leurs supporters du haut plateau.

P. G.

Le championnat suisse cycliste amateurs se disputera en Valais

L'assemblée cantonale de la Fédération cycliste valaisane s'est déroulée samedi dans la salle du Rothorn à Sierre en présence d'une vingtaine de délégués et sous la présidence de M. Gérard Lomazzi de Sion.

Un cours pour dirigeants donné par M. Burri de Genève avait précédé l'assemblée proprement dite et avait connu un très vif intérêt de la part des dirigeants du cyclisme valaisan.

Après avoir observé une minute de silence en souvenir des deux décès qui ont cruellement touché MM. Paul Morand (journaliste sportif) et Joseph Gross, (membre de la FCV) en la personne de leur épouse respective, le président Lomazzi ouvrit l'assemblée.

Les trois premiers points de l'ordre du jour qui comprenaient l'appel des délégués, le procès-verbal de la der-

nière assemblée et le rapport du président sur l'activité 1962 furent très vite absorbés.

L'on s'étonna toutefois et avec raison de la défection des représentants du Vélo-Club Excelsior de Martigny. Pour une si petite Fédération qui ne compte déjà que 4 clubs actifs, il serait, nous semble-t-il bientôt le moment de faire bloc et de laisser de côté certaines rivalités qui ne peuvent qu'amoindrir la vitalité de la Fédération cycliste valaisane.

Le principal objectif de cette assemblée d'automne a été l'élaboration du calendrier provisoire pour l'an prochain, calendrier qui devra être ratifié et approuvé par l'UCS.

COURSES OUVERTES

Le calendrier provisoire des courses ouvertes ou courses de côte avec

participation de coureurs «hors canton» s'établit comme suit.

27 et 28 avril 1963: Genève-Evolène.

23. 6. 63: Sion-Les Mayens de la Zour

7. 7. 63: Martigny-Ovronnaz.

28. 7. 63: Sierre-Loye.

4. 8. 63: Sion-Vercorin.

11. 8. 63: Martigny-Verbier.

25. 8. ou 1. 9. 63: Sierre-Montana.

La date du Brevet des Débutants qui se disputera à Monthey n'est pas encore désignée.

COURSES DU GRAND PRIX MANZIOLI

La Maison Manzioli patronnera 4 courses réservées aux coureurs valaisans durant l'année 1963. Les voici :

1. Une course en ligne (Sierre) lors des Championnats valaisans.

2. Une course contre la montre en avril (Martigny): si le club est d'accord.

3. Une course de côte (Sion) le 15. 9. 63.

4. Un critérium (Monthey).

CHAMPIONNATS SUISSES AMATEURS

Les Championnats suisses sur route pour amateurs sont attribués au Valais pour l'an prochain.

De par un système de rotation Sierre et Martigny ont déjà organisé pareille manifestation et normalement, Monthey ne les désirant pas pour 1963, le club séduois devrait assumer l'organisation.

Comme le Vélo-Club Excelsior de Martigny a posé sa candidature, il faudra attendre le 2. 12. 62 (Assemblée de l'UCS à Martigny) pour connaître l'attribution définitive des Championnats suisses cyclistes sur route pour amateurs.

LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

Après avoir liquidé tous les points à l'ordre du jour, y compris celui de la fixation du lieu de l'Assemblée de printemps (Sion), le président Lomazzi, entouré des membres Favre, Bruchez, Dülli et Chappex lève la séance.

M. Dülli, président du club sierrois et organisateur de la dite assemblée invite tous les délégués à une gentille collation pour mettre un terme à cette rencontre de la Fédération cycliste valaisane.

J.M.



Voici, à la table des délibérations, le comité valaisan avec, de g. à dr. : MM. Dülli, vice-président ; Chappex, membre ; Lomazzi, président ; Favre, secrétaire ; Bruchez, membre. Devant eux, M. Gaston Granges, du Cyclophile séduois.

(Photo Schmid)

Assemblée générale des pêcheurs valaisans



À la table d'honneur des pêcheurs valaisans, alors que le président Paccolat (debout) s'adresse à l'assemblée, de g. à dr. : MM. Salzmann, président de la ville de Sierre ; Desax, inspecteur fédéral de Berne ; Defago, président d'honneur de la fédération ; Paccola, président ; Stalder, secrétaire, et Biaggi, caissier. Devant, à gauche, des membres du club de Sierre qui ont magnifiquement organisé cette journée.

(Voir compte rendu dans le numéro de mardi.)

(Photo Schmid)

Dimanche
25 novembre 1962

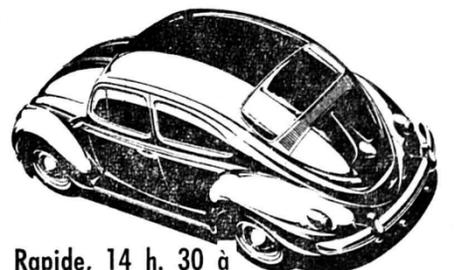


Abt. Fr. 40.— (Valeur Fr. 71.—)
20 000 fr. de lots : 1 Ford Taunus 12 M - 1 VW de luxe - TV - Machine à laver et une foule d'incroyables surprises.

Sion - Grande Salle de la Matze

DERNIER SUPER-LOTO ROYAL

Organisation
H. C. et F. C. SION



Rapide, 14 h. 30 à
18 h. 30, 23 séries

Résultats et classements

LIGUE NATIONALE A

Berne - Ambri 4-2
Langnau - Davos 1-0
Young Sprinters - Zurich 4-2
Viège - Bâle 10-1
Kloten - Villars 2-4

Viège	1	1	0	0	10	1	2
Villars	1	1	0	0	4	2	2
Berne	1	1	0	0	4	2	2
Young Sprinters	1	1	0	0	4	2	2
Langnau	1	1	0	0	1	0	2
Kloten	1	0	0	1	2	4	0
Ambri	1	0	0	1	2	4	0
Zurich	1	0	0	1	2	4	0
Davos	1	0	0	1	0	1	0
Bâle	1	0	0	1	1	10	0

LIGUE NATIONALE B

Groupe romand
Fleurier - Lausanne 2-1
Servette - Sierre 3-1
Chaux-de-Fonds - Montana 3-2
Martigny - Genève 4-3

Servette	1	1	0	0	3	1	2
Martigny	1	1	0	0	4	3	2
Chaux-de-Fonds	1	1	0	0	3	2	2
Fleurier	1	1	0	0	2	1	2
Lausanne	1	0	0	1	1	2	0
Montana	1	0	0	1	2	3	0
Genève	1	0	0	1	3	4	0
Sierre	1	0	0	1	1	3	0

Groupe alémanique

Bienne - St-Moritz 5-1
Gottéron - Coire 9-2
Winterthour - Grasshoppers 0-6
Zurich II - Arosa 2-5

Gottéron	1	1	0	0	9	2	2
Grasshoppers	1	1	0	0	6	0	2
Bienne	1	1	0	0	5	1	2
Arosa	1	1	0	0	5	2	2
Zurich II	1	0	0	1	2	5	0
St-Moritz	1	0	0	1	1	5	0
Winterthour	1	0	0	1	0	6	0
Coire	1	0	0	1	2	9	0

PREMIERE LIGUE

Groupe de huit
Yverdon - Le Pont 5-3
St-Imier - Leysin 1-4
Le Locle - Leysin 8-4

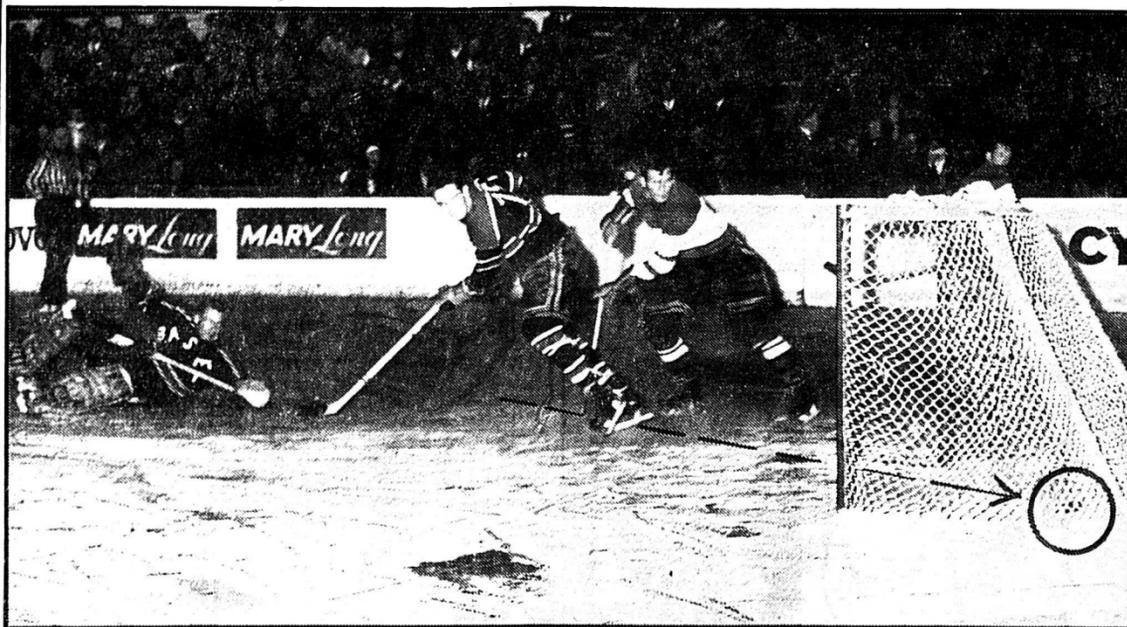
Yverdon	1	1	0	0	5	3	2
Le Locle	1	1	0	0	8	4	2
Leysin	2	1	0	1	8	9	2
Le Pont	1	0	0	1	3	5	0
St-Imier	1	0	0	1	1	4	0
Lausanne II	0	0	0	0	0	0	0
Gstaad	0	0	0	0	0	0	0
Sion	0	0	0	0	0	0	0

MATCH AMICAL

Sion II - Chippis 4-1
CHAMPIONNAT SUISSE JUNIORS
Sion - Leukergrund 12-4

Bon début des champions suisses

H.C. Viège - H.C. Bâle 10-1



Le gardien Jud, de Bâle, est sorti à la rencontre de Pfammatter, mais ce dernier l'évite en patinant et, en reculant, réussit en retourné à loger le puck dans les filets adverses en marquant ainsi le 3e but viégeois.

(Photo Schmid)

Patinoire artificielle de Viège. Glace en excellent état, temps idéal 3000 spectateurs.

VIEGE: Pauli; O. Truffer, Studer; Meyer, G. Schmid; H. Truffer, Pfammatter, Salzmann; A. Truffer, E. Schmid; Wederich, Fankhauser, Furrer.

BALE: Jud; Beti, Boschetti; Kindler, Randegger; Schneider, Von Arx, Rutishauser; Küng, Torriani, Strub; Salathé, Pally, Gehrig.

Arbitres: M. Toffel, Lausanne, et Lüthi, Berne.

Buts: 1er tiers: 3e H. Truffer (Salzmann), 10e R. Truffer en solo, 17e Rutishauser (Schneider), 20e Pfammatter après renvoi du gardien. 2me tiers: 12e Salzmann (Pfammatter). 3e tiers: 1ère Truffer H., en solo, 5e H. Truffer (Salzmann), 6e G. Schmid (Salzmann), 17e H. Truffer (Salzmann), 19e H. Truffer (Salzmann), 20e E. Schmid (A. Truffer).

Punitions: Boschetti (2 fois) au 2me

tiers, Schneider et Randegger au 3me tiers.

Certes les visiteurs n'avaient pas grand-chose à attendre de leur déplacement en Haut-Valais. Le départ des aînés a laissé un grand vide et

l'exhibition de la garde montante est bien faible. Est-ce que la décision de l'assemblée générale de Zermatt aura une influence sur la qualité du hockey suisse? Nous en doutons fort. Ne nous acharnons pas sur ceux qui ont

A Genève, Servette - Sierre 3-1

(2-1, 0-0, 1-0). Patinoire couverte des Vernets. Spectateurs: 1650.

Arbitres: M. Wollner et Aubort de Lausanne, un peu sévères.

SERVETTE: Ayer; Müller, Rondelli, Pion, Baechler; Sprecher, Naef, Rey; R. Lenoir, G. Lenoir, Schneeburger; Descombaz, Haerberli, Vuilleumier.

SIERRE: Nicolet; Henzen, Bonvin; Rouiller, Tonossi; Rey Jimmy,

Zufferey, Imhof; Theler II, Bregy, Theler I.

BUTS: 1er tiers: 8e Naef sur passe de G. Lenoir; 9e Naef sur passe de Rey; 15e Jimmy Rey sur passe de Zufferey. 3me tiers: 19e G. Lenoir sur passe de R. Lenoir.

EXPULSIONS: 1er tiers: 6e deux minutes à Theler II, 8e deux minutes à Bonvin. 2me tiers: 15e deux minutes à Pion; 19e deux minutes à Theler II. 3me tiers: 5e deux minutes à Tonossi; 14e deux minutes à Descombaz. Soit 8 minutes à Sierre et 4 minutes à Servette.

Une atmosphère d'orage règne avant le début du match. Le premier tiers est assez heurté. Les antagonistes se surveillent et se craignent mutuellement. Il semble bien que celui qui aura les nerfs les plus solides empêchera l'enjeu de la partie.

Les Genevois sont légèrement supérieurs pendant les 6 premières minutes, mais n'arrivent pas à trouver de faille dans le système défensif sierreois. Nicolet est du reste à son affaire, très bien protégé par les arrières.

L'arbitre sanctionne sévèrement un coup de crosse de Theler II qui est expulsé pour 2 minutes, suivi de peu par Bonvin. Ces pénalités coûteront 2 buts obtenus de façon magnifique par Naef depuis la ligne bleue à la suite d'une passe en retrait de G. Lenoir, et alors que Sierre joue à 3 contre 5 et une deuxième fois par Naef, encore sur passe de Rey, alors que Sierer est toujours en infériorité numérique.

pris la lanterne rouge qu'ils conserveront sans doute, mais la prestation des Bâlois de samedi soir nous a démontré clairement que le H.C. Bâle, dans sa forme actuelle, n'aura rien à dire en ligue nationale A.

Pour ce que fut le déroulement d'une partie sans histoire, on remarqua déjà dès les premiers engagements que le portier local n'aurait pas beaucoup à faire, d'ailleurs sa première intervention se situa à la 7e minute. Le jeu des visiteurs ne présenta que peu de cohésion et les locaux ont assez de peine à adapter leur système à celui de leurs adversaires qui, massés devant Jud, détruisent et jouent la défense à 5 hommes. Peut-être le résultat est-il élevé, mais grâce à la prestation de son gardien qui se battit comme un lion en cage, un score beaucoup plus élevé a été évité. Si la première période permit aux locaux d'avoir une petite avance, la seconde reprise fut assez humoristique devant les buts de Jud pendant que les locaux tournaient en rond pendant plus de 20 minutes pour n'obtenir qu'un seul point par Salzmann. Le dernier tiers fut placé sous le signe de Herold Truffer, qui déjà à la première minute, s'envolant littéralement après avoir dribblé tout le camp adverse, alla marquer un magnifique but. Puis ce fut encore ce diable de gaillard qui chaque fois sur d'excellents services de son camarade Salzmann, signa trois nouveaux points à un Jud complètement dépassé. Germain Schmid et Erwin Schmid, ce dernier à 20 secondes de la fin, augmentèrent de leur côté un score qui, comme nous l'indiquions plus haut, aurait pu être plus élevé.

Ne tablons pas trop sur cette victoire de samedi soir; jeudi le H.C. Viège se trouvera à Monruz en face des Young-Sprinters dans une rencontre dont l'issue nous semble incertaine après la victoire des locaux sur le CP Zurich.

MM

HC Martigny - HC Genève 4-3

(1-2 1-1 2-0)
Environ 1200 personnes s'étaient donné rendez-vous dimanche après-midi à la patinoire municipale de Martigny pour voir les locaux débiter en

championnat contre l'équipe du HC Genève. MM. Stoller et Weber se faisaient directeur des joutes sur une glace inégale où les formations suivantes s'affrontèrent:

HC Genève: Leveillé; Briffod Christen; Branger, Scheidegger; Kast Henri, Joris; Hausamann, Chamot, Lienhardt; Grandmaison, Hausmann, Dubois; Oesch.

HC Martigny: Berthoud; Bongard, H. Pillet; Romagnoli, Schuler; Werhli, Diethelm, Imboden; Nater, G. Pillet, Jc. Rouiller; Diethelm, Reichenbach, Constanin.

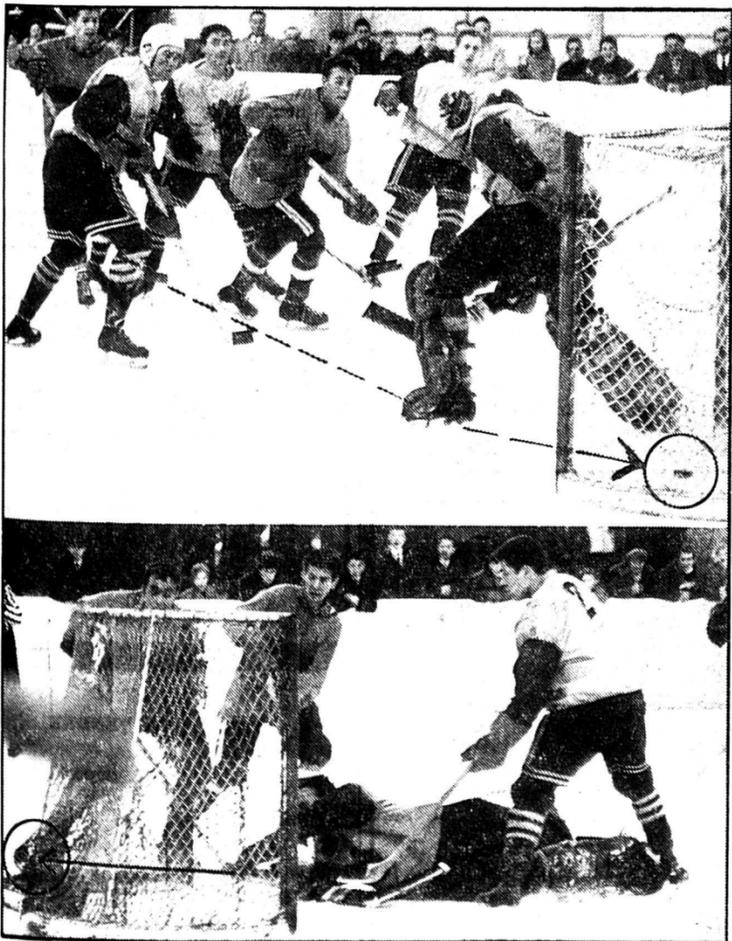
Pénalités: 14 minutes au HCM contre 22 au HC Genève.

Buts: 1er tiers Hausamann à la 2' et à la 7', Nater à la 6'.
2 tiers: Joris à la 4', Nater à la 16'.
3 tiers: Imboden à la 4', Nater à la 13'.

Notes: match houleux témoins en sont les nombreuses pénalités dont une de 10' à Briffod pour insulte à l'arbitre: pénalité personnelle ne visant que le joueur même en n'entraînant pas la diminution de l'effectif sur glace.

Le match débute en trombe et les Genevois réussissent à prendre les locaux par surprise mais ces derniers s'organisent et le gardien Leveillé a fort à faire: Diethelm seul devant les buts se verra contrer de même G. Pillet quelques secondes plus tard, ensuite ce sera un tir sur les montants et finalement Nater après de gros efforts amènera l'égalisation. Pas pour longtemps car plus tard Hausamann par un tir de la ligne bleue qui rebondira sur la canne de Berthoud redonne l'avantage à ses couleurs. Les Martignerains tentent de combler l'écart mais rien ne veut rentrer malgré quelques situations épiques se déroulant devant les buts adverses: par 3 fois le gardien est battu mais par 3 fois le patin d'un arrière, la crosse d'un avant ou le montant arrêteront un puck volage qui par fantaisie roulera tranquillement sur la ligne de but. La trompe retentit et les Genevois vont au vestiaire avec une modeste avance.

D'entrée ils creuseront l'écart par tir de Joris et mettent dès lors tout en œuvre pour garder ce score bénéfique: coups de cannes, cross chek, coups sur la tête, chek à la bande tout semble permis et les arbitres sont quelque peu débordés. Toutefois les locaux ne sont pas décidés à se laisser mener si facilement et ils réagissent vigoureusement ce qui leur vaudra sur renvoi du gardien, Nater après



Le score est de 3 à 2 pour Genève; à ce moment-là, Martigny réagit et (photo du haut) Nater passe le puck en retrait sur Imboden qui shoote sur le gardien qui, du patin, dévie le puck dans ses buts. La photo du bas montre le but de la victoire où, après une mêlée, le gardien est à terre, le puck derrière lui; Nater force la chance et réussit, depuis derrière la cage, à loger le puck dans les filets.

(Photos Schmid)

joueurs genevois démontrent de la plus éclatante façon leur manière anti-sportive en quittant la glace sans saluer leurs vainqueurs.

Ainsi le HCM a tenu ses promesses et même si son championnat en ligue B sera très dur — comme l'affirme un de nos confrères — il nous a prouvé hier qu'il était capable de faire bonne contenance: son jeu est clair et s'il n'est par moment pas très spectaculaire il n'en est pas moins effectif et payant. Les hommes de Werhli savent obéir à une consigne, ils savent aussi donner le meilleur d'eux-mêmes quand c'est le moment, ils organisent des power-plays dangereux et, chose dont nous les félicitons, ils ont appris à jouer à quatre: faire durer le plaisir, sortir le puck du tiers de défense et ralentir le jeu pendant les minutes de punition. Leur victoire de hier est absolument méritée et dans un jour un peu plus chanceux le score eut certainement été plus sévère. Le HC Genève nous a agréablement surpris en début de partie par son jeu clair et précis, toutefois notre estime a baissé au cours du temps par suite de certains gestes anti-sports n'ayant heureusement, apporté aucune conclusion probante si ce n'est de provoquer les nerfs des joueurs locaux et les forcer à prendre eux aussi le chemin de la banquette. Le résultat final est acquis et bien acquis, nous sommes heureux de voir nos Valaisans débiter en championnat avec 2 points qui leur seront bien utiles.

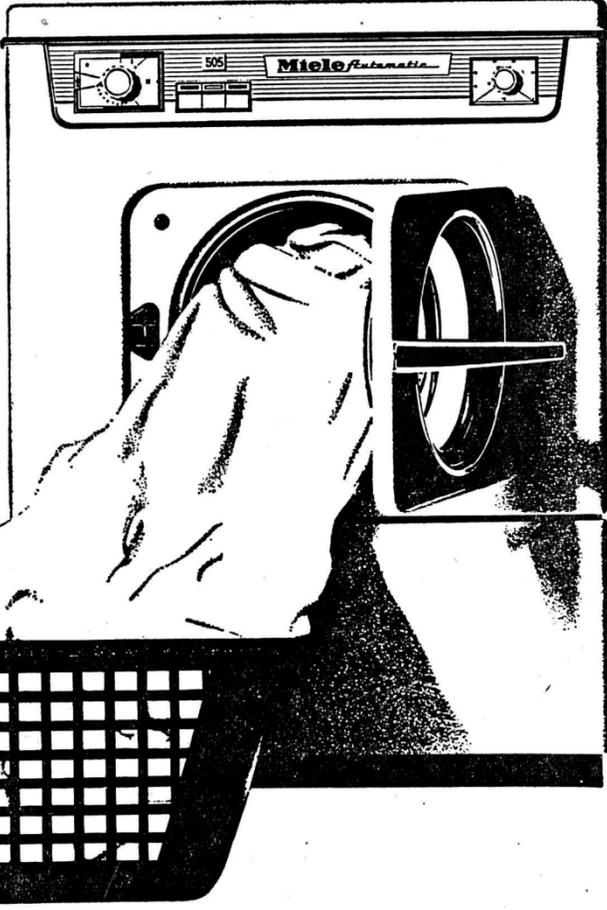
B. Giroud.

Miele
entièrement
automatique
Propreté
impeccable
du linge

Quelle machine à laver travaille à très haut niveau d'eau au pré-lavage? Miele!
Quelle machine à laver rince automatiquement 5x3 minutes? Miele!
Quel est l'automate dont la lessive est réactivée par adjonction d'eau intermédiaire? Miele!
Qui vous offre un service exemplaire reconnu comme tel depuis plus de 30 ans? Miele!

Vous-même pourrez constater tous ces avantages en assistant à une démonstration de la machine Miele.

Miele



Agence Miele R. REYNARD, SION. Les Rochers, Place du Midi. Tél. (027) 2 38 23

Madame, avant les Fêtes
profitez de notre nouvelle
permanente traitante
Fr. 25.—

Bonvin, Coiffure
Tourbillon 40,
SION



FAITES CONFIANCE A
« OLYMPIA »

C'est un produit de la plus importante fabrique de machines à écrire d'Europe. Démonstrations, essais, offres, arrangements (location, vente, etc.) à l'agence pour le Valais. Marcel GAILLARD & Fils S.A. MARTIGNY, Tél. (026) 6 11 59

PROFITEZ
de la
**LIQUIDATION
T O T A L E**

(aut. du 29.10.1962 au 31.3.1963)

Articles de qualité
Rabais de 15 à 50 %

MODE MASCULINE

Avenue de la Gare
SION Mme Roch-Rossetti

On cherche dans
zone industrielle
ou Champsec,

TERRAIN

de 1000 m2 envi-
ron, si possible en
bordure de voie de
CFF.

Offre de suite à



TROUSSEAUX



CONFECTION
DAMES

AVENUE DE LA
GARE - SION

Pour Vous une
Ford Taunus 17 M



Valeur marchande inégalée.
Dès maintenant conditions
spéciales. Plan de financement
intéressant.

Voyez nos occasions



VOITURES GARANTIES

1 VW	1960
1 Dauphine	1960
1 Austin Spite	1960
1 BMW	1960
1 17 M	1961
1 17 M Luxe	1959
1 Caravane Opel	1958
plusieurs fourgons au choix Omnibus VW et Taunus.	

GARAGE VALAISAN
KASPAR FRERES - SION

Tél. (027) 2 12 71

Lundi 19 nov. 1962 à 20 h. 30
Salle du Casino à Sion

Conférence publique
de la SIA

« Le progrès
technique, force
de l'Occident »

donnée par

M. Eric CHOISY ing. Dr h.c.
Entrée libre.

AUTOMOBILISTES

Attention aux routes glissantes !

Choix de pneus à neige
des meilleures marques

Dans votre propre
intérêt
adressez-vous aux
spécialistes avertis
et
consciencieux.



Service rapide

**COMPTOIR
DU PNEU S.A.**

SION — Téléphone 2 24 85
M. Wiedmer, rue Condémines

**NOIX
NOUVELLES**

5 - 10 kg. Fr. 2.10
par kg plus port.

Gius. Pedrioli
Bellinzona.

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.

SAUCISSON SEC

la pce 1.50 - 10 pces 1.30
Envoi partout contre remb

Boucherie
O. MUDRY - MARTIGNY
Tél (026) 6 10 73

THEATRE DE SION

Lundi, 19 novembre 1962 à 20 h. 30

**MILLE FRANCS
DE RECOMPENSE**

Comédie gaie en 4 actes de Victor Hugo

par
le Centre Dramatique de l'Est

Le spectacle a obtenu à Paris le Prix de la Critique 1962.

Prix d'entrée de Fr. 4.40 à Fr. 11.—. Etudiants et militaires
réduction de Fr. 1.— à la Caisse du Théâtre. Le Coupon No 3
de la carte de membre des Amis de l'Art donne droit à une
réduction de Fr. 2.—.

Location au Bazar Revaz, Rue de Lausanne - Tél. (027) 2 15 52.

Vu la longueur du spectacle, les portes seront fermées à 20h.30 pr.



LA NOUVELLE

VESPA

EST

formidable !

Elle augmente sa pro-
duction et baisse son
prix !

à partir de

Fr. 1250.—

E. BOVIER & Cie

Av. Tourbillon
SION

**Charbons — Mazout
Delaloye & Joliat
Sion**

Tél. 2 17 31

A vendre

à bas prix :

1 cuisinière élec-
trique 4 plaques,
neuve, 1 cuisinière
à gaz 4 feux,
peu servie, 1 paire
patins avec botti-
nes No 35, 1 paire
patins hockey No
39, 1 train électri-
que avec acces-
soires.

S'adr. au tél. (027)
6 12 62.

A VENDRE

un important

**lot de
madriers**

provenant d'un
vieux chalet de 2
étages - 6 x 9 m.
(démonté).

Fr. 7000.—

S'adr. : case posta-
le 86 à SIERRE.

Imprimerie Gessler

La médecine magique des féticheurs noirs

(Suite de la première page)
 Bon Saboun, s'écria :
 — Pas besoin de brancard. Il y a la jeune gazelle. Ça pourra très bien s'arranger. Je vais à Mai-Inchi chercher mon ami le féticheur.
 Peu de temps après, on vit revenir Bon Saboun essoufflé, en compagnie d'un grand noir vêtu d'oripeaux de couleurs, la face barbouillée de blanc.
 — C'est Sam Baba, le féticheur — dit-il pour toute explication. Sam Baba parut ignorer l'assistance et se dirigea tout de suite vers le blessé. Le féticheur planta un piquet en terre à côté du blessé et y attacha la gazelle. Puis il prit les larges feuilles du «mpala» qu'il tenait enroulées sous son bras et mit à l'intérieur quelques plantes écrasées et posa le tout à la façon d'un plâtre sur la partie douloureuse. Un instant, il caressa la jeune gazelle. Debout, le frêle animal était immobile. Le regard de Sam Baba allait de l'homme à la gazelle.
 — Que vas-tu faire, demanda Bolding. Tu ne vas pas tuer cette bête.
 — Pas du tout, fit le sorcier. Elle aura simplement mal à la jambe. Elle boitera pendant deux ou trois jours, puis guérira. Mais toi, tu vas guérir tout de suite... Ton mal va passer dans la jambe de la gazelle.
 — Si tu fais ce miracle, dit Bolding, je te tire mon chapeau et...
 — Et tu me donnes quoi ?
 Bolding chercha un moment : mon fusil !
 — Tu es généreux, mais je viens de loin pour te guérir. Sens-tu toujours ta douleur ?
 Bolding dut convenir qu'il ne ressentait presque plus rien. Le sorcier posa sa main gauche sur la cheville

et promena au-dessus deux os de léopard attachés en croix. Puis brusquement, il écrasa la cheville entre ses mains.
 — Tu vois, tu ne sens plus rien, fit-il à Bolding. C'est la bête qui maintenant est malade. La gazelle s'était allongée à terre et paraissait se tordre de douleur. Quand le sorcier lui toucha la patte tendue vers le ciel, elle se mit à gémir de plus belle. Cette scène dura environ une heure. Sam Baba déplaça les feuilles de mpala qui protégeaient la cheville. Il y avait dessous une bouteille verte. Il en frota le membre, le massant en remontant du pied vers le genou. Bolding se souleva pour voir ses chevilles. Elles étaient identiques. L'enflure avait disparu.
 — Tu peux te lever, lui dit Sam Baba... puis se retourna vers la gazelle :
 — Toi aussi, tu peux te lever. Tu boteras un peu, ma jolie, mais ça te passera dans trois jours.
 Des scènes de ce genre se renouvelaient fréquemment dans toute l'Afrique. Elles sont plus étonnantes encore lorsque la victime est un autre Noir, le plus souvent le domestique d'un chef de tribu, bien obligé d'en passer par là pour sauver son maître. Mais la chose la plus étrange est lorsque la victime est tout simplement... un arbre. Il est bien évident que l'arbre n'attrape aucun mal. Mais qu'importe ! arbre, animal ou individu ! Le patient est sûr de l'avance de voir son mal le quitter. La suggestion seule le chasse.
 Aussi ce procédé ne vient-il à bout que des maux relevant de la médecine psychosomatique. Sans le savoir, ou peut-être le sait-il ? — le féticheur ne fait que guérir le physique par le psychique, le corps par l'esprit. Si l'on tient à tout prix à prendre leur défense, on pourrait attribuer à quelques-uns tout au moins le bénéfice de la télépathie. Il se pourrait bien que le fameux sixième sens soit un sens fossile. Peut-être était-il très développé chez les premiers hommes et l'est-il encore chez les peuplades primitives ?
 Faudrait-il alors conclure que la civilisation en dégénérait les individus, en supprimant toute véritable liberté de pensée et d'agir, en modifiant totalement leur comportement naturel a tué lentement le sixième sens ? Si l'on en croit certaines histoires qui courent dans les déserts australiens ou au cœur de l'Afrique sauvage, c'est très possible.

BILLET D'AGAUNE

Je viens de rencontrer un ami qui a l'âge d'être mon père mais dont la jeunesse de caractère et de cœur me laisse toujours un vague goût d'en vie.
 Il a dû naître à l'époque heureuse où les marraines étaient encore des Fées qui comblaient les berceaux. La sienne l'a doté d'une dose de joie de vivre inépuisable. Rien ne parvient à entamer son bel optimisme, sa « fringale de la vie » ; sa dernière mésaventure encore moins.
 Rentrant de vacances par la France, il a malencontreusement renversé un motocycliste ; enfin... c'est plutôt un « tâté » de motocycliste qui est venu emboutir sa carrosserie !
 Un accident en France, causé par un étranger, a le don de soulever un mécanisme administratif imposant. Résultat : mon bon ami se voit cité à comparaître en correctionnelle.

Vous et moi aurions certainement récriminé, tempêté, que sais-je, réagi, tout tenté, enfin, pour essayer de limiter les dégâts.
 Lui, non. Aller en correctionnelle ! De sa vie il n'a eu une occasion pareille. Ça va lui refaire une semaine de vacances.
 Dans le box des accusés, en face d'un procureur louchant à un degré qui dépasse nettement les limites de la décence, il s'évertue de ne pas oublier la maxime que lui a répétée son avocat :
 — Causez le moins possible, mieux, taisez-vous.
 Lorsque le procureur de la République conclut en ces termes :
 « Quand on ne sait pas regarder à sa droite, on est indigne de tenir un volant », il a bien de la peine à maîtriser une furieuse envie de répondre.
 — Cré nom de bleu, si j'avais eu vos yeux, M. le Procureur, pour sûr que je l'aurais vu venir votre motard.
 Mais la crainte probablement de ne pas revoir la Suisse de sitôt, sut endiguer son éloquence.
 Rentré chez lui, il médite des bons principes appris sur les bancs du collège de Saint-Maurice, traitant de la manière de savoir accueillir le bonheur sur terre, lorsqu'il reçoit copie du jugement.
 Hormis les frais d'hospitalisation du plaisantin, qui a eu le mauvais goût de froisser les enjoleurs de sa voiture, les réparations, etc., la Cour prononce une amende de Fr. 500.— plus une indemnité de Fr. 150.— plus les frais de procédure, bref, la bagatelle de Fr. 800.— Une paille son expérience en correctionnelle !
 — Les salauds ! s'indigne une de ses fille, la plus « nature ».

— Tu devrais payer tout de suite conseille une autre, une sage. On l'accordera certainement un 3 %.
 — La bonne blague clame le cadet ! T'auras au moins fini de nous enquiquiner avec tes sermons sur la prudence et la modération.
 Quant à sa femme, superbe :
 — Pour une fois, enfin, tu n'auras pas eu raison !...
 Et lui, après toutes ces réactions ?
 — Peuh ! moi je m'en fous. 800 balles, c'est vrai qu'ils m'ont salé les bandits ! Chez nous c'est moins cher. Une « thune » qu'ils paient, les étrangers, en passant la frontière, pour avoir le droit de renverser un petit Suisse. J'aurai tout de même préféré m'offrir un petit voyage avec cet argent, d'autant plus que je ne sais pas encore où je vais les prendre ces 800 francs, ni quand je les aurai. Mais basta, on verra bien. C'est pas ça qui va m'empêcher de trouver la vie belle !
 Des optimistes de ce calibre on n'en fabrique plus de nos jours, la recette est épuisée !
 Elette.

Les accidents de montagne

« Les Alpes » se référant à une statistique privée, signalent qu'il y a eu en Suisse 128 accidents de montagne en 1961, dans lesquels 180 personnes ont été impliquées. Huitante-trois d'entre elles ont été tuées, 48 blessées et 39 sont sorties indemnes. Parmi les alpinistes et touristes secours figurent 31 membres du CAS et guides, 4 membres de l'organisation de jeunesse du CAS et 125 non-membres dont 33 étrangers (17 allemands, 4 autrichiens, 7 anglais, 2 italiens, 1 français, 1 espagnol et 1 chinois).

Offres et demandes d'emploi

MAÇONS CHARPENTIERS-COFFREURS MANŒUVRES

sont engagés immédiatement pour importants travaux d'autoroute à Ecublens près Lausanne. Cantine et dortoirs à disposition.

Losinger & Co S.A. - Lausanne - Tél. (021) 22 86 12.

Montana

Ménage cherche jeune fille

pour la garde d'enfants. Entrée de suite ou à convenir.

Offres écrites sous chiffre P 15885 S à Publicitas, Sion.

SOMMELIERE

jeune, active, demandée dans bon café - restaurant. Gros gain assuré.

Faire offres par écrit avec photo. Café - Restaurant Tramways, Epalinges s/ Lausanne

Meili

NOUS CHERCHONS pour entrée de suite ou à convenir

JEUNE MECANICIEN pour travaux de service sur tracteurs

Bonnes connaissances des moteurs Diesel et benzine exigées ; si possible bilingue.

Adresser les offres à **CHS. KISLIG** Tracteurs « Meili » - SION

Etude d'avocats et notaires cherche pour le 1er décembre

secrétaire sténodactylographe qualifiée.

Faire offres à Maître Jacques Rossier, 25, rue du Rhône, Sion.

Entreprise de la place de Sion cherche

employé de bureau

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 158766 S à Publicitas Sion.

Nous cherchons pour la prochaine saison d'hiver

1 jeune fille de buffet

Prière de s'adresser à Pierre Bruchez, Hôtel de Verbier, Verbier. Tél. (026) 7 13 46 (ou 47).

ON DEMANDE

ouvrière

ayant déjà travaillé dans imprimerie.

Ecrire sous chiffres P 15733 S à Publicitas Sion.

A VENDRE

CAISSE

enregistreuse « National », dernier modèle, cause double emploi. garantie 1 année.

Tél. (027) 2 29 85

A VENDRE

2 chèvres

grasses.

Tél. (027) 4 13 47.

Tél. (027) 2 37 71

AVIS

J'ai l'honneur d'informer ma fidèle clientèle que mes bureaux et dépôts sont transférés dans les nouveaux locaux situés en bordure de la nouvelle artère de transit, à la rue du Léman 20,

dès lundi 19 nov. 1962

PAUL MARTI
 MATERIAUX DE CONSTRUCTION
 MARTIGNY - VILLE

Tous transports

bétail et travaux de labour.

Daniel Sauthier

Tél. (027) 2 29 79.

On cherche à acheter, Sion ou environs, petite maison

3-4 pièces, en bon état ou à rénover. Event. terrain 500-800 m².

Ecrire sous chiffre P 15912 S à Publicitas Sion.

TRACTEURS D'OCCASION

- 1 MEILI-Diesel 12 CV machine de démonstration.
- 1 MEILI-Diesel 40 CV 500 h. de travail
- 1 MEILI-benzine 18 CV entièrement révisé.
- 1 MEILI-benzine 25 CV entièrement révisé.
- 1 KRAMER-Diesel - 24 CV avec relevage hydraulique.
- 1 PORSCHE-Diesel - 15 CV 500 h. de travail
- 1 FERGUSON-benzine avec relevage hydraulique.
- 1 MAYOR-benzine prix de liquidation.
- 1 AEBI-monoaxe compl. avec remorque à prise de force.
- 1 chariot à moteur agr. châssis Jeep, moteur VW, pont 250 x 150 cm.

Livrable de suite, expertisé.

Sur demande facilité de paiement.

CHARLES KISLIG tracteurs et véhicules spéciaux « Meili » SION

Cinéma Etoile, Martigny

Ce soir lundi à 20 h. 30

CINÉDOC

Un grand film d'expédition

Le peuple Hunza

Un documentaire d'un grand intérêt qui nous fait connaître le peuple Hunza dans les montagnes de l'Asie Centrale.

● Réduction habituelle aux membres Cinédoc.

A vendre à Crans, au lieu dit « Pas de l'Ours », un ravissant

chalet

de 7 pièces, cuisine, douche, salle de bains, WC, 2 balcons, au prix de Fr. 165 000.—

Ecrire sous chiffre P 389 S à Publicitas Sion.

Quinzaine Photo-Ciné

chez **Deprez Photo Service SION**

Aujourd'hui : Journée « Ferrania »

Projection sonore : « Les merveilles de Milan »
 240 diapositives Ferranicolor
 16-19 heures. — Dès 20 heures

Machines automatiques à laver le linge

Grand choix des meilleures marques suisses machines à touches, à cartes perforées, avec ou sans fixation au sol, etc.

et la vaisselle

Venez les examiner sans engagement, dans nos salles d'exposition. Toutes ces machines sont en stock et livrables immédiatement.

Getaz, Romang, Ecoffey S.A.
 Lausanne rue des Terreaux 21
 Genève rue de Berne 40-42
 Sion rue de la Dixence 33
 Yverge Lonzastrasse

La société de chant L'Espérance et la société de musique L'Avenir de Chalais fêtent dans l'allégresse leur patronne sainte Cécile



La Société de musique « L'Avenir » a fait une sortie remarquable à l'occasion de la Ste-Cécile. Dommage que leurs rutilants costumes soient restés aux vestiaires. (Photo Guy Perruchoud)

Pour permettre à tous les paroissiens d'y prendre part, la traditionnelle fête de la patronne des musiciens et chanteurs a été avancée et c'est par la diane jouée par la fanfare que débute cette magnifique journée. La population de Réchy-Chalais ainsi réveillée en musique prit une part joyeuse et active à cette fête.

Les sociétés se donnèrent rendez-vous à l'église pour assister à la sainte messe, L'Avenir partant de Chalais aux sons de ses cuivres et L'Espérance de Réchy sous le tonnerre des roulements de tambours.

Le Chœur d'hommes interpréta une messe à 4 voix « Sursum Corda » composée et dirigée par M. Camille Martin. M. le révérend curé Crettaz félicita en termes chaleureux les deux sociétés au début de son sermon et encouragea tous les musiciens à garder cette tradition. A la sortie des offices, une surprise de taille attendait la paroisse réunie. M. le curé Crettaz remit à M. Camille Martin, directeur de chant, au nom du conseil de l'Eglise, la médaille « Bene merenti » pour 43 années de service et de dévouement à la cause du chant sacré.

Le président de la commune, M. Victor Devanthery, félicita en termes chaleureux l'heureux jubilaire pour son activité débordante.

Au nom du Conseil communal, M. Edmond Rudaz, conseiller, remit à M. Martin un magnifique livre souvenir.

La société de chant, représentée par son président, M. Damien Christen, offrit une belle gerbe d'œillets rouges et blancs.

M. Martin, dans ses remerciements, eut beaucoup de peine à contenir son émotion.

Qu'il nous soit permis de revenir ci-après sur les principales étapes qui ont marqué la vie d'un musicien-compositeur bien de chez nous.

Après cette cérémonie, la société de chant offrit l'apéritif à sa sœur la société de musique. Cette brève rencontre de fraternisation fut suivie par une succulente raclette servie dans les locaux respectifs des sociétés.

Pour la société de musique, cette raclette coïncide avec l'assemblée générale d'automne, dont voici le compte rendu.

M. Yvon Zuber, président de la société, ouvre les débats en rendant hommage à M. Fabien Siggen, membre défunt. Il fait ensuite un petit tour d'horizon sur les faits qui ont marqué l'année en cours. Le bilan est très positif tant du point de vue activité musicale que pécuniaire.

M. Martial Albasini, président de la commission musicale, félicite ensuite tous les musiciens pour leur assiduité aux répétitions et remercie le directeur de la fanfare, M. Cécil Rudaz, pour le bon travail accompli, ainsi que le sous-directeur, M. Charlot Voide, pour la formation des jeunes.

La lecture du protocole se passe de commentaires et le secrétaire, M. Hector Métrailler, donne lecture des comptes.

M. Edmond Rudaz fait un résumé du dernier festival de musique organisé à Chalais, le 6 mai dernier. L'assemblée est heureuse d'apprendre par M. Yvon Albasini que ce festival se soldera par un coquet bénéfice de plusieurs milliers de francs.

Après l'admission de 15 nouveaux membres, la société porte l'effectif total à 135.

Une commission est nommée pour étudier la révision des statuts depuis que la société a fait l'acquisition des costumes et des instruments. Cette commission sera composée de M. Martial Zuber, Albasini Hermann, Antille Othmar, Zuber Fernand et d'un membre du comité, à nommer ultérieurement.

Après que le comité actuel fut réélu en bloc pour deux nouvelles années, M. Yvon Zuber déclara la séance close.

La société de chant, elle, préfère laisser les délibérations pour une autre occasion. Elle trouve en effet qu'il est très difficile, voire impossible, de concilier un estomac trop bien rempli avec des discussions comportant tout de même de sérieuses décisions.

Après la partie gastronomique, les sociétés remplirent les deux villages de plaine de leurs chants mélodieux et de leurs marches ronflantes.



Tambour battant, la Société de Chant, précédée du comité et du porte-drapeau est dans la joie. Son directeur recevra la médaille Bene merenti à la sortie des offices. (Photo Guy Perruchoud)



Mme Martin, en épouse fidèle, a tenu à assister son mari. Mais l'émotion qui se lit sur son visage était vraiment trop forte. (Photo Guy Perruchoud)

La paroisse de Chalais rend hommage à son directeur de chant

M. Camille Martin, après 43 années de service à la cause du chant sacré et profane dans sa paroisse de Chalais, reçoit du Conseil de paroisse la médaille « Bene merenti ».

Le 24 septembre 1896 naissait, à Réchy, M. Camille Martin. Après avoir suivi l'école primaire dans son village natal, il entre à l'école normale de Sion où il obtiendra son brevet d'enseignement en 1915.

Instituteur depuis cette date, M. Martin, qui a le sens inné de la musique, apprend à jouer de l'harmonium dans ses heures de loisirs.

En 1918, M. Martin est admis au Chœur d'hommes L'Espérance. Le poste d'organiste tenu par l'ancien président de la commune, M. Damien Zuber, étant devenu vacant, vu l'âge du titulaire, c'est M. Martin qui briguera cette place.

Avec en tout et pour tout 15 leçons d'harmonium données par le révérend recteur de Loèche, M. Imahorn, M. Martin a un bagage musical suffisant pour cumuler les fonctions d'organiste et de directeur de chant, fonctions qu'il occupe avec bonheur depuis 1923, date du concours de chant à Brigüe.

Véritable autodidacte, M. Martin ne se lasse pas de composer des motets et des messes polyphoniques pour le chœur d'hommes qu'il dirige avec amour.

Les soirées de la société de chant sont marquées par son esprit pétillant, et même moqueur à l'occasion, telles les petites scènes villageoises croquées sur le vif et habilement harmonisées par ce musicien expérimenté.

Nous ne citerons que la dernière revue musicale qu'il a composée pour le 20e anniversaire de la Société de développement L'Edelweiss, de Chalais, et qui a obtenu un grand succès cet été.

En 1961, à l'occasion de la Fête cantonale des patoisants à Chalais, M. Martin crée un petit groupe folklorique mixte qui interprétera avec bonheur un « Ave Maria » et plusieurs chants profanes en patois, de sa composition. Radio-Lausanne est vivement intéressé par ce nouveau genre et viendra enregistrer à plusieurs reprises ces mélodies simples, mais combien chaudes qui font revivre le passé. Ce petit chœur folklorique obtiendra du reste le premier prix à la Fête cantonale des patoisants à Vissoie au début septembre de cette année.

Père d'une belle famille de 7 enfants, dont un Rédemptoriste, M. Martin jouit avec sa charmante épouse d'une retraite bien méritée que nous lui souhaitons très longue, après avoir offert 37 années de sa vie à l'usine ALAG de Chippis. A noter qu'il partage son temps en pouponnant son petit jardin et en continuant les fonctions d'agent de la Banque cantonale, poste qu'il occupe depuis 1929.

Gpd.



Une surprise attendait M. Camille Martin à la sortie des offices. Après 43 années de dévouement à la cause du chant sacré, M. le curé Edouard Crettaz remet la médaille d'or Bene merenti au nom du conseil de la paroisse. Le voici épinglant son maître de chapelle. (Photo Guy Perruchoud)

Soirée annuelle de la section valaisanne du TCS

Attention ! La date de la soirée annuelle de la section valaisanne du Touring-Club a été avancée au samedi 15 décembre 1962. Cette manifestation, qui connaît chaque année une faveur extraordinaire débutera dès 19 h. 15, au Grand Hôtel du Golf, à Crans-sur-Sierre.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au jeudi 6 décembre, à l'Office du TCS (Caisses d'Epargne, Sion). Elles seront prises en considération dans l'ordre de leur arrivée, les places étant limitées à trois cents personnes. Prière d'indiquer le nombre d'hommes et le nombre de dames lors de l'inscription, c'est important. Le prix de la carte de fête est de Fr. 15.— par personne pour les membres du TCS. Pour les accompagnants : Fr. 18.— Sont compris dans ce prix : entrée, cocktails, soupe à l'oignon, tombola, service. Il est possible de prendre logement à l'hôtel à un prix qui sera indiqué par l'Office, mais il faut le retenir à l'avance.

Cette soirée aura beaucoup de relief. Elle est organisée par une commission que préside M. Richard Bonvin. Deux orchestres, menu de choix, jeux, fleurs, viendront agrémenter ce grand divertissement annuel de la section. Tenue de soirée demandée.

Les routes à prendre, de préférence parce qu'elles seront surveillées par les patrouilleurs du TCS, sont celles de Sierre - Montana-Crans ou de Granges - Chermignon - Crans. Se munir de chaînes à neige.

Pour le tournoi de curling, celui-ci aura lieu les 15 et 16 décembre 1962. Les inscriptions doivent être adressées à Me Henri Gard, avocat, à Sierre, jusqu'au 10 décembre.



Maux de tête
Névralgies
Malaises dus au föhn
Refroidissements
Maux de dents
Rhumatismes
Lumbagos
Sciaticques
Règles douloureuses

KAFA

Avec Kafa la douleur s'en va

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du mercr. 14 au mardi 20 nov.
Un amour indomptable au milieu des batailles, des intrigues et du luxe

MADAME SANS-GENE

un film de Christian Jacque avec Sophia Loren et Robert Hossein.
Un film étonnant de verve et de fantaisie Cinémascope et couleurs - Dès 18 ans rév.

Sion - Lux

Du mercr. 14 au lundi 19 nov.
Une vendetta corse à Paris. Charles Aznavour - Raymond Pélerin - et Jean-Louis Trintignant dans

HORACE 62

Les Fabiani contre les Colonna dans une lutte sans merci. Dyaliscope - Dès 18 ans rév

Mardi 20 novembre alle ore 20.30 Fernandel e Gino Cervi in

DON CAMILLO MONSIGNORE

Soggetto di Giovanni Guareschi, un soggetto originale, divertente, nuovo. Parlati in italiano. Sous-titres français et allemand. 16 anni compiuti.

Martigny - Etoile

Ce soir lundi : CINEDOC avec le grand film d'expédition d'Eugène Schumacher

LE PEUPLE HUNZA

Mardi 20 : Conférence Migros.

Martigny - Corso

Salle rénovée.
Lundi 19 et mardi 20. 16 ans révolus. Prolongation de l'extraordinaire superproduction

LES MYSTERES DE PARIS

avec Jean Marais et Dany Robin.

Statistiques de la commune d'Héremence

NAISSANCES : Dayer Laurent-Roger de Raymond et Marie-Claire, Héremence; Pralong Marie-France d'Alexis, Euseigne; Sepey Edith Gisèle d'Oscar, Euseigne; Sepey Jean-Claude de Pierre, Héremence; Mayoraz Daniel Jacques de Clément, Héremence; Bournissen Basile Antoine de Camille, Héremence; Bourdin Myriam de Camille, Euseigne; Dayer Nicolas René de Charles, Héremence; Mayoraz Marie Antoinette de Joseph, Euseigne; Bovier Myriam Elisabeth d'Edouard, Mâche; Genolet Jérémie de Louis, Héremence; Gaspoz Anne-Laure de Claude, Euseigne.

DECES : Robyr Odile d'Emile, 29 ans, Mâche; Micheloud Baptiste d'Antoine, Cretaz, 71 ans; Logean Madeleine de Joseph-Marie, 66 ans, Héremence; Dayer Alexandre de François, 56 ans, Héremence; Nendaz Denis de Jean-Joseph, 37 ans, Mâche; Genolet Cyrille de Joseph, 55 ans, Héremence; Dayer Louise d'Antoine, Ayer, 90 ans; Sierro Jean-Pierre de Philippe Héremence 60 ans; Dayer Joseph Louis de Louis, Héremence, 70 ans.

MARIAGES : Troger Beat Steg et Dayer Esther, Héremence; Bourdin Michel, Héremence, et Mariéthoz Denise, Nendaz. Genolet Marcel et Dayer Marie, Héremence. Dumoulin Clovis, Savièse, et Sierro Jacqueline, Riod. Dayer Adrien, Euseigne, et Rudaz Martine, Vex. Gaspoz Claude, Vex, et Sierro Odile, Riod.

Un journal de l'OAS imprimé en Valais

SION (Fav). — Un quotidien romand annonce qu'un mystérieux convoyeur aurait été arrêté dernièrement à la frontière franco-suisse, dans les parages de Ferney-Voltaire. Or, ce personnage transportait quelque deux cents exemplaires de « Jeune Nation » l'organe extrémiste qui a déjà passablement fait parler de lui. L'individu a été écroué à Lyon. Il ressort déjà de l'enquête que ces journaux auraient été imprimés à Morges et en Valais. La police valaisanne, que nous avons interrogée à ce sujet, n'est toutefois pas au courant de l'affaire.

M. Guy Gessler entre au comité de l'URJ

SION (Fav). — Parmi les membres du nouveau Comité de l'Union romande de journaux, nous remarquons avec plaisir le nom de M. Guy Gessler, directeur de la « Feuille d'Avis du Valais ». Nous le félicitons pour cette nomination particulièrement brillante qui honore notre journal et notre canton.

Sion et la région

Une voiture dévale un talus à l'entrée de Vex



La petite voiture, après avoir fait 8 loopings est retirée en piteux état dans le talus, 50 mètres en contrebas de la route de Vex.

(Photo Schmid)

SION (FAV). — Une petite voiture de marque anglaise, pilotée par M. Jean-Claude Bourdin, mais appartenant à M. Armand Mayoraz, a dévalé un talus à l'entrée de Vex sur plus de 50 mètres après avoir fait une série impressionnante de loopings.

Le chauffeur et deux passagers, MM. Armand Mayoraz et un nommé Cérutti, tous trois d'Héremence ont été blessés.

L'un d'eux le serait même assez grièvement. Ils ont été hospitalisés à Sion.

Spectaculaire accident d'un Valaisan près de Genève

SION (FAV). — Circulant en direction de Genève, à proximité de l'agglomération de Bellevue, une voiture valaisanne conduite par M. Séraphin Blanc, transports à Ayent, a soudain pris feu. Le conducteur et ses passagers n'ont eu que le temps de sortir de cette véritable torche flambante. La voiture est entièrement démolie. Il semblerait que le sinistre soit dû à une surchauffe du moteur.

Le vin le plus... fort !

SION (Fav). — Au-dessus de Sion, au beau domaine de Diolloy, on a enregistré des sondages assez étonnants: 116 degrés pour l'Arvine, 124 pour l'Arvine. Il paraîtrait même que l'Ermitage atteindrait 130. Mais pour qui sait que ce beau vignoble appartient au Dr Wuilloud il n'y a là plus rien d'extraordinaire...

A la paroisse de St-Guérin

SION (Fav). — Les séances de travail de la paroisse de St-Guérin n'auront plus lieu le mardi mais le jeudi dès 20 h. 30 au local No 3, sous-sol de l'Ecole des garçons, chemin des Collines.

Encore de la casse !

CONTHEY (Ct). — Samedi soir, peu avant minuit, une petite voiture conduite par M. Robert Fumeaux, cafetier, est entrée en collision avec un véhicule piloté par M. Paul Valentini, notaire. L'accident s'est passé sur la route Conthey-Bourg-Sensine.

S'il n'y a pas eu de blessés, les dégâts, par contre, sont très importants et la police a procédé aux constatations d'usage.

Terrible collision

MARTIGNY (Fav). — Un terrible accident de la circulation s'est produit samedi tard dans la nuit, il était plus de 23 heures, à l'entrée de Bovernier, entre une voiture conduite par M. Guy Cretton de Bovernier et une fourgonnette pilotée par M. René Terretaz du Levron. D'un amas de ferraille on retira 6 blessés dont cinq ont dû être hospitalisés d'urgence. Il s'agit des deux conducteurs, de Mmes Marie-Thérèse Cretton, Odile Moulin et de M. René Cretton. Le sixième blessé, Mme Josiane Farquet est moins grièvement atteinte et a pu regagner son domicile.

La police a procédé au constat d'usage. Les dégâts sont considérables.

Voitures démolies

BOVERNIER (Fav). — Tout près de la localité, les voitures de M. Michel Zuchuat de Savièse et M. Fellay de Verségères se sont violemment heurtées. Les véhicules sont hors d'usage. Cet accident, qui s'est passé hier au petit jour, a fait trois blessés, qui ont tous dû être hospitalisés.

Maurice Zermatten parle à Colombier

SION (Fav). — L'Association des Amis du Château de Colombier a tenu samedi son «Grütli» annuel. Cette cérémonie était placée sous la présidence de M. H. L'Hardy. La partie administrative terminée, M. Maurice Zermatten, qui avait été sollicité pour la circonstance, a fait l'historique d'une tentative d'unification de l'Europe au XVIIe siècle, tentative qui aurait été voulue par le cardinal Mathieu Schiner qui, nous le savons, et né dans une petite commune haut-valaisanne.

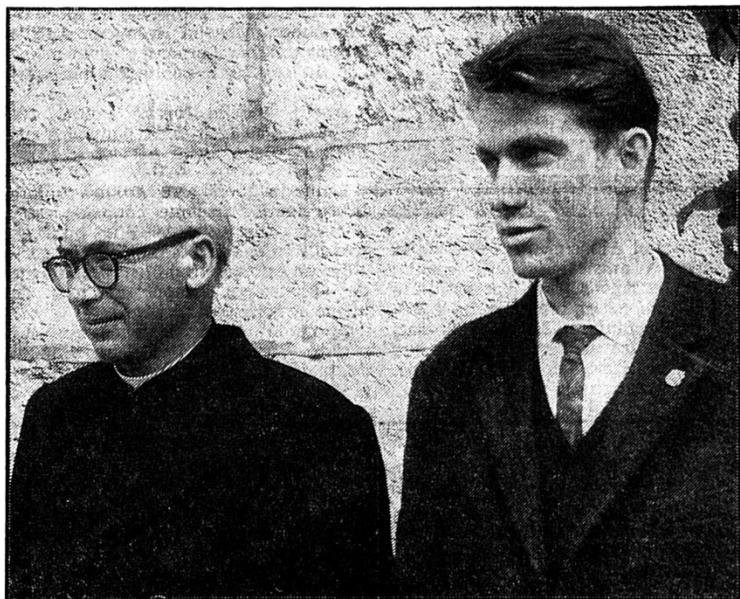
Le « Livre de l'Apocalypse »

SION (FAV). — Dimanche soir s'est terminée à Sion l'exposition du « Livre de l'Apocalypse ». Plus de 5000 personnes l'ont visitée, au cours de la journée de clôture, le diplôme d'honneur de l'Académie cantonale des Beaux-Arts a été décerné à M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, et à M. Joseph Foret, de Paris, réalisateur de ce livre monumental auquel ont collaboré les plus grands artistes et écrivains français contemporains.

Conférence au Casino

SION (Md). — Aujourd'hui à 20 h. 30 dans la grande salle du Casino M. Eric Choisy, ingénieur en chef à l'EOS, donnera une conférence qui intéressera aussi nos jeunes. Il parlera des « Progrès techniques, force de l'Occident ». L'entrée est libre.

Nouveau missionnaire laïc à Granges



Le Rd curé Rapillard, de Granges, en compagnie du jeune missionnaire laïc Freddy Favre.

(Photo Schmid)

C'est le Père supérieur Masserey, directeur spirituel de l'œuvre chargée du centre missionnaire des Laïcs, qui a célébré l'office et dit le sermon de circonstance qui a marqué le départ pour les Missions du jeune Freddy Favre, fils de Benjamin. Ce missionnaire laïc, âgé de 23 ans, a vécu longtemps à Charrat chez son frère. Il a été apprenti menuisier. Il laisse

le souvenir d'un jeune homme appliqué, dévoué et pieux.

Après le sermon, fort émouvant, il a été procédé à la bénédiction d'une petite croix et à la consécration du nouveau missionnaire laïc. La population de Granges et des environs avait tenu à venir nombreuse formuler des vœux chaleureux à cette attachante et belle vocation qu'est celle des missionnaires laïcs.

Martigny et les environs

Remboursement de la taxe supplémentaire grevant les carburants utilisés à des fins agricoles

MARTIGNY — Les agriculteurs et propriétaires de Martigny-Ville utilisant dans leur exploitation agricole des véhicules à moteur actionnés à la benzine, à l'huile Diesel ou au pétrole, sont invités à retirer les formulaires de demande de remboursement au Syndicat agricole, service de la culture des champs, du 20 novembre 1962 au 15 janvier 1963.

Les demandes de remboursement pour l'huile Diesel devront être justifiées par les facteurs d'achat avec les quantités mentionnées en litres.

Comme les demandes de renseignements portent sur la structure et l'équipement des exploitations agricoles, c'est le chef d'exploitation qui doit venir retirer les formulaires.

Syndicat agricole de Martigny

Serge Golovine à Verbier

MARTIGNY (Fav). — Le célèbre danseur-étoile de feu les Ballets de feu le Marquis de Cuevas, qui a formé une troupe nouvelle dont il est le maître et le responsable, a décidé de venir s'établir définitivement à Verbier où, d'ailleurs, il est en train de se faire construire un splendide chalet. Signifions que le Ballet de Serge Golovine se produit actuellement au Théâtre municipal de Lausanne.

Vernayaz à la radio

VERNAYAZ (Rb). — L'on a pu entendre samedi, dans le cadre de l'émission « Romandie en musique », des productions du chœur mixte Polyphonia, de Vernayaz, placé sous l'expertise direction de M. Michel Veuthey. Nos chanteurs ont fait preuve, une fois de plus, de leur grande maîtrise.

GRAIN DE SEL

Du Parlement au... cimetière

— Et alors...
— Alors quoi ?
— Cette histoire...
— Quelle histoire ?
— Mais celle que vous m'avez promise.

— Ah !... J'y suis... Mais il ne s'agit pas d'une histoire. Il s'agit d'une lecture.

— Vous voulez me raconter le dernier roman que vous avez lu, je pense. Depuis quand trouvez-vous le temps de lire un livre ?

— Quand vous aurez fini de me couper la parole, Ménandre, nous pourrions aborder le sujet de notre discussion quotidienne. Commandez les cafés...

— Crème ?...
— Comme d'habitude. Et puis, enlevez-moi ces journaux, on ne sait pas où mettre les coudes sur cette table.

— Je me demande si nous ne ferions pas mieux de changer d'établissement...

— Pourquoi ?
— Voyez cette invasion de députés. Ils arrivent en masse au café. Dans trois minutes on ne s'entendra plus ici.

— Inutile de changer... que l'on soit au Genève, au Grand-Pont ou à la Pinte contheyenne c'est du pareil au même. Il y a des députés partout.

— Allons à l'Indus...

— Kif-kif bourricot !

— Est-ce qu'il y a encore des députés au Grand Conseil ?

— A cette heure, il y en a une vingtaine qui écoutent Dellberg. Les autres sont en train de prendre les dix heures. Bon ! Revenons à notre petite « histoire ». Elle est très courte. Hier, par hasard, j'ai eu la possibilité de jeter un coup d'œil sur un rapport de gestion de la Caisse de pensions de centrales suisses d'électricité (CPC). La fortune de celle-ci s'élevait au 31 mars 1962 à 241 millions de francs.

— Bigre ! Ça fait une somme...
— Trêve de commentaires, s.v.p. ! Je vous fais grâce des détails. Des chiffres, encore des chiffres et quelques considérations. C'est dans les commentaires que j'ai relevé ce texte que je rapporte sans y changer une virgule, texte que je soumetts à votre méditation et à celle de nos lecteurs : « Une haute conjoncture de l'économie suisse, devenue presque habituelle et accompagnée d'une vague de renchérissement sensible a tout spécialement marqué l'année 1961. Le résultat de l'exercice de la caisse peut être considéré comme très satisfaisant... »

— Tu parles !...

— Ne me coupez pas à chaque instant. Voulez-vous savoir l'une des raisons de cette satisfaction ou plutôt la principale de ces raisons ?

— Oui.

— Alors, tenez-vous bien : « ... Principalement par l'importance exceptionnelle du nombre des décès de pensionnés ». Et voilà, mon cher. Philibert disait : « Plus on vend, plus on perd ». Ici, ils pourraient dire : « Plus on perd, plus on gagne ». On est lucide ou on ne l'est pas, hein !

Isandre.

M. Cyrille Michelet à la radio

SION (FAV). — Dimanche, c'est M. Cyrille Michelet, de Sion, qui a entretenu les auditeurs de Radio-Lausanne à l'heure de la causerie agricole. Cette conférence a été écoutée avec plaisir, car elle était très intéressante et bien documentée.

Radio-Lausanne à Leytron

LEYTRON (Fav). — Samedi soir, à 18 h. 15, on a pu entendre une excellente émission réalisée par Pierre Lang, de Radio-Lausanne, sous le titre « Carte de visite ». Devant le micro du réalisateur fut évoquée la vie aventureuse de Farinet que M. Chrétien Roduit connaît par cœur. Puis, ce fut M. Léon Mabillard, également ancien instituteur, qui fit part de l'existence (probable) d'un trésor caché quelque part dans les environs. Et le président de la commune, M. Joseph Gaudard, parla des soucis provoqués par les glissements de terrain dans la région de Produit-Montagnon. On parla aussi du carnotzet de l'Etat avant de terminer l'émission par des chants.

Désormais, nous annoncerons à l'avance le jour et l'heure de ces émissions « Carte de visite », dont plusieurs auront pour théâtre une localité valaisanne.

Sierre et le Haut-Valais

Prix littéraire du Haut-Valais

VIEGE — Le Prix littéraire du Haut-Valais a été attribué dimanche dernier à l'écrivain Adolf Fuchs, en hommage à l'ensemble de son œuvre. La cérémonie, à laquelle quelque 150 personnes ont assisté, s'est déroulée en présence des autorités religieuses et civiles, ainsi que de représentants des associations culturelles. Le prix littéraire du Haut-Valais a été institué par l'Association pour la protection et la culture de la langue maternelle allemande dans le Valais. Le Prix créé en 1953 fut attribué pour la première fois au professeur Josef Gattlen.

Circulation limitée sur le pont

NIEDERGESTELN (Tr.) — Depuis quelque temps déjà, la circulation sur le pont de Niedergesteln, qui relie cette petite commune à la rive droite du Rhône, est limitée. En effet, les camions et les voitures, d'une certaine largeur, ne peuvent plus l'utiliser par le fait que l'état de ce passage s'avère quelque peu défectueux. Cette situation, bien regrettable pour nombre de ses usagers, provient du fait qu'on a retiré du fleuve de nombreux milliers de mètres cubes de graviers. Ce qui a eu pour effet de dégarnir singulièrement les supports de ce pont. Les autorités communales de Niedergesteln espèrent fermement qu'une rapide solution soit donnée à cette situation et pensent que les réparations devraient être supportées par ceux qui ont profité de la présence voisine du gravier qui, malheureusement, n'a pas été remplacé dans le lit du fleuve comme on le supposait.

Un jeune homme disparaît

MONTANA (Bl.) — On est sans nouvelles depuis samedi après-midi du jeune Pierre-André Mudry de Montana. L'adolescent est né en 1947. Tous ceux qui pourraient apporter quelque lumière sur cette disparition sont priés de se mettre en rapport immédiatement avec la Police cantonale.

Une belle soirée en perspective

VIEGE (Mr.) — En effet la date du 19 novembre doit être retenue sans faute, car le spectacle de choix que l'on pourra admirer « zur alten Post » vaut la peine d'être vu. « L'enlèvement au Sérail », jeu musical en trois actes avec la musique de Mozart est au programme de lundi soir. C'est le théâtre de marionnettes bien connu de Salzbourg qui se produira pour la joie d'un public qu'on espère, sera imposant. La musique du célèbre compositeur viennois, base même de l'œuvre, avait obtenu en son temps un succès sans précédents. D'ailleurs Goethe, qui avait assisté à la Première de l'Enlèvement au Sérail le 4 avril 1785 à Weimar, avait été catégorique : « Cette œuvre jette à terre tout autre édifice lyrique ». Quant à la renommée du théâtre de marionnettes de Salzbourg, elle est mondiale. Il est donc certain que nous aurons, l'après-midi, avec Blanche-neige, et le soir, avec l'Enlèvement au Sérail, une journée musicale de toute grande classe.

Panne téléphonique

GONDO (Tr.) — En effectuant des travaux sur le territoire de la commune de Gondo, un trax a malheureusement arraché un câble téléphonique. Ce qui a eu pour effet de priver du téléphone une partie de la population du village isolé. Ce qui n'est pas pour simplifier les choses. C'est la raison pour laquelle, les dévoués monteurs du téléphone de Sion, travaillant actuellement à Oberwald, ont été immédiatement mandés sur les lieux de l'incident afin d'y apporter les réparations nécessaires.

Vente protestante

SIERRE (Bl.) — Hier a eu lieu à la salle de gymnastique la vente protestante qui a obtenu un immense succès. D'innombrables Sierrois avaient tenu, en effet, à venir soutenir la communauté protestante.

† Mme Luzia Wyer-Hutter

LALDEN (Mr) — Bien triste était la journée de dimanche dans le petit village de Lalden. Tristes étaient aussi les habitants comme le sont les froides journées de novembre. Hier matin, toute une population en peine conduisait à sa dernière demeure Mme Luzia Wyer-Hutter.

Maman modèle, elle venait de quitter définitivement sa famille en mettant au monde son neuvième enfant. Terrible doit être la réalité pour ce père de famille, ouvrier aux usines de la Lonza qui, marqué par le destin cruel, devra faire face à l'avenir les bras chargés de petits enfants.

A M. Wyer et à sa famille si durement éprouvés, nous présentons l'expression de notre profonde sympathie.

Inauguration de la cabane « Bella Tola »

C'est au milieu d'un paysage grandiose, à 2320 mètres d'altitude, à une heure environ de St-Luc, que se trouve la ravissante et confortable cabane « Bella Tola » appartenant au Ski-Club de Sierre, qui vraiment a bien fait les choses : dortoirs pouvant contenir 60 personnes, éclairage et chauffage au gaz, cuisine moderne, lavabos, etc.

A 11 heures, environ 120 personnes étaient réunies dans la grande salle pour assister à la messe, célébrée par M. l'abbé Müller, dans une ambiance d'amitié, de simplicité et de joie.

Ensuite, M. Simon Derivaz, président du comité de la construction, coupa le ruban et ouvrit la cabane maintenant inaugurée !

Puis tout le monde se mit joyeusement à table pour manger la traditionnelle raclette, accompagnée d'un bon « petit blanc » et de gentiane.

Après ce copieux et délicieux repas, M. Derivaz nous expliqua les difficultés que le Ski-Club de Sierre

avait rencontrées avant d'entreprendre les travaux de construction. Mais grâce à la bonne volonté de ses membres et de l'aide apportée par le Ski-Club de St-Luc, l'amour de la montagne, implanté dans chaque cœur triompha des difficultés financières.

M. Charles Dellberg, président du Grand Conseil valaisan, nous raconta avec simplicité et cordialité, diverses anecdotes de sa vie en montagne et souligna l'évolution qui se fit d'année en année.

Puis MM. André de Chastonay, L. Revaz, Adelphe Salamin, Alphonse Pont, René Antille et Othmar Beyssard, qui est en quelque sorte l'âme de cette cabane et que nous félicitons pour son courage et sa ténacité, prirent successivement la parole. Nous soulignons aussi la présence du très sympathique M. Alphonse Zufferey, député, et de Mme Dellberg.

Et c'est sur un air de fifres et tambours de St-Luc, que se termina cette agréable journée.

N. D

On a tenté de rouvrir le col

SIMPLON (Tr.) — Malgré le temps assez maussade qui régnait jeudi dernier dans la région, les courageux habitants de Simplon et Gondo ont tenté avec l'aide du « Napoléon » de rouvrir le col encombré par plusieurs mètres de neige. L'expérience aurait certainement réussi si la chasse-neige, victime d'une défaillance mécanique, n'avait pas dû cesser toute activité alors qu'il se trouvait à quelques mètres du col. Nous nous sommes laissés dire qu'une nouvelle expérience serait de nouveau tentée, lorsque la puissante machine sera réparée ou avec l'aide d'un autre chasse-neige. Expérience qui, à notre avis, sera plus difficile que la première par le fait qu'une nouvelle couche de neige recouvre les sommets du passage depuis la nuit de vendredi.

L'usine travaille à grand rendement

STEG (Tr.) — Bien que le plan de construction prévu pour les nouvelles usines d'aluminium de Steg ne soit pas encore complètement terminé, on travaille déjà à grand rendement dans ce centre industriel de la vallée où dans un temps record les principales halles y ont été érigées. C'est ainsi qu'une animation extraordinaire règne dans la station de Gampel-Steg où, journellement, parviennent de nombreux wagons de marchandises transportant la matière première nécessaire à la fabrication de l'aluminium et d'où repartent les véhicules chargés de métal qui, pour la plupart, prennent la direction des usines de Chippis où la matière subit encore de nombreux autres traitements. Pour effectuer ces transports entre l'usine et la gare de Gampel, on a fait appel à l'ancienne et romantique machine à vapeur appelée « Navizance ». Reconnaissons que, tout en nous rappelant le bon vieux temps cette machine rend encore d'appréciables services.

Une sortie qui coûte cher

BRIGUE (Tr.) — Notre journal avait signalé en son temps qu'un jeune homme de Brigue, O. J., âgé de 21 ans, avait effectué dans le courant du mois de septembre dernier une sortie en Italie, accompagné d'un de ses camarades. Au cours de cette promenade, ces touristes fêtèrent la dive bouteille plus que de raison. Ce qui les mit dans un état d'ébriété fort avancé. J. fit même du scandale qui nécessita l'intervention de la police laquelle, devant le comportement agressif du trop fougueux Valaisan, se vit dans l'obligation de l'enfermer dans les prisons de Domodossola. Cette regrettable aventure vient d'avoir son épilogue devant le tribunal de Verbania où le prisonnier a été condamné à 10 mois de prison, avec sursis, et à 10.000 lire d'amende. C'est ainsi qu'après deux mois d'internement, notre concitoyen, enfin libéré, doit certainement se dire qu'une « cuite » de ce genre est tout de même chère s'il ajoute encore la facture qui lui a été présentée par son avocat défenseur.

Monthey et le lac

Grosses pertes pour Troistorrents

TROISTORRENTS (Rb.) — Les méfaits du foehn à Troistorrents — village qui a pourtant été moins touché que les autres — s'élevèrent à 20 chalets démantelés dans les hauts de la commune ainsi qu'à 3000 m³ de forêts détruites, qui s'ajoutent aux dix mille mètres cubes anéantis lors de la tempête du printemps passé.

Martigny et les environs

Jambe brisée

EVIONNAZ (Jd.) — Lors du match Conthey-Evionnaz, M. Claude Jordan, qui joue dans l'équipe de l'endroit depuis de très nombreuses années, s'est cassé une jambe sans que personne n'y fût pour quelque chose.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à ce sympathique sportif.

Il neige !

MONTANA (Bl.) — Durant la grande partie de la journée, à la joie de tous les fervents des sports d'hiver, il a neigé hier sur le plateau de Montana. La couche atteignait déjà, en début de soirée, près de 10 centimètres.

Les caissiers des CFF ont tenu leurs assises

BRIGUE (Tr.) — Les caissiers et receveurs CFF de la Fédération suisse des cheminots ont tenu leur assemblée annuelle, hier à Brigue. Après avoir participé au banquet en commun qui leur fut admirablement bien servi par M. Nanzer, le gérant de la Maison du Peuple, les participants, au nombre de 150, se sont rendus à l'Hôtel Couronne où pour leurs délibérations, la grande salle de l'établissement fut mise à leur disposition.

Les délégués de cette catégorie de cheminots eurent l'avantage d'entendre un exposé, intéressant leur profession, par leur président central. Tandis que plusieurs problèmes ferroviaires se rapportant à ce service furent encore traités avec beaucoup d'attention par toute l'assemblée.

L'assemblée terminée, plusieurs participants n'ont pas manqué de profiter de l'occasion qui leur était offerte pour rendre visite à notre château national. M. Kaempfen, président de la ville, se fit encore un plaisir de saluer ces cheminots qui garderont certainement un bon souvenir des quelques heures passées dans notre ville.

Tamponnement

SIERRE (Fav.) — Une voiture portant plaques VS 20961 a été violemment tamponnée à l'arrière par un autre véhicule appartenant à M. Mozon, gérant d'un important commerce de la place. Tout se solde, heureusement, par des dégâts matériels.

†

Monsieur Elisée Bagnoud, à Ollon-Chermignon ;

Monsieur et Madame Charles Bagnoud-Bonvin et leurs enfants, à Ollon ;

Madame et Monsieur Alippe Baras-Bagnoud et leur enfant, à Ollon ; Madame et Monsieur Roland Rey-Bagnoud et leurs enfants, à Ollon ; Monsieur Benoit Bagnoud, à Ollon ; Mademoiselle Frida Bagnoud, à Ollon, et son fiancé Victor Mittaz, à Sion ;

La famille de feu Emile Rey, à Chermignon ;

La famille de feu Frédéric Bagnoud ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MADAME

Marguerite BAGNOUD-REY

Tertiaire de St-François

leur très chère épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 18 novembre 1962, dans sa 56^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chermignon, le mardi 20 novembre 1962, à 11 heures.

Un car partira d'Ollon à 10 h. 15.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Saint-Maurice et le district

Le Vieux-Pays de Saint-Maurice fête son quart de siècle



Aux sons du violon et de la clarinette, un groupe sympathique : Le Vieux pays de St-Maurice.



La beauté des costumes des dames et messieurs a toujours fait le succès, durant 25 années, du groupe du Vieux Pays.

Nette victoire des partisans du général de Gaulle

L'UNR premier parti de France Reynaud, Mendès-France battus

PARIS (Afp). — Considérable poussée du parti gaulliste dans un scrutin marqué par un abstentionnisme supérieur à la normale, telle est la première leçon qui se dégage du premier tour des élections législatives qui se sont déroulées dimanche en France.

Sur le grand nombre de résultats acquis dès ce premier tour — le second aura lieu dimanche prochain — la moitié environ est favorable aux gaullistes. Le pourcentage des voix obtenues par eux est en augmentation importante par rapport à 1958.

Le grand perdant des élections — d'après les résultats parvenus à 23 h. 30 — est le parti des indépendants qui subit une chute spectaculaire dans le pourcentage de ses voix. Les chrétiens démocrates, le centre gauche et dans une moindre importance les socialistes sont en baisse sensible.

Quant au parti communiste, il est toujours selon les

Autre défenseur du « oui » gaulliste au référendum, M. Jacques Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux, a été réélu à Bordeaux avec facilité. Le président de la dernière Assemblée nationale est âgé de 47 ans. Tennisman et rugbyman, il est le plus élégant des députés.

On note également la réélection du grand constructeur d'avions à réaction (Mystères, Mirages) Marcel Dassault. Elu pour la première fois en 1951 comme député provençal des Alpes-Maritimes, il avait ensuite consacré sa carrière politique au département de l'Oise plus proche de Paris. Il a dépassé en février dernier l'âge de 70 ans.

Parmi les grands vaincus, figure M. Paul Reynaud. Ancien président du

Conseil de la IIIe République, notamment en 1940, M. Reynaud est l'homme qui avait « découvert » de Gaulle en 1934 à l'époque où le général de Gaulle, qui n'avait que le grade de commandant, préconisait une large utilisation de l'armée blindée. C'était M. Reynaud qui l'avait nommé sous-secrétaire d'Etat dans son gouvernement en 1940 avant que le général de Gaulle aille diriger la Résistance française à Londres. Important leader du parti des Indépendants, M. Paul Reynaud s'était élevé avec vigueur à la fin de septembre dernier contre la politique suivie par le général de Gaulle en matière constitutionnelle. Il avait été un des champions du « non » au dernier référendum. Mais ses électeurs ne l'avaient pas suivi. Ils l'ont abandonné aujourd'hui.

Quant à M. Guy Mollet, il est en ballottage à Arras.

Avant même la fin des opérations de dépouillement, on savait que plusieurs députés UNR, ainsi que des Indépendants et des Républicains populaires favorables à la politique du général de Gaulle, l'avaient largement emporté sur leurs concurrents.

Sont réélus de même les ministres indépendants (et gaullistes) Louis Jac-

résultats partiels parvenus jusqu'ici, l'un des gagnants du scrutin si l'on en juge à l'augmentation du pourcentage de ses voix par rapport à 1958. Il faut tenir compte du fait qu'à cette date les élections lui avaient été particulièrement défavorables.

Le jeu des désistements à intervenir entre le premier et le second tour sera sans doute marqué par deux facteurs contradictoires : d'un côté un effort complémentaire des adversaires de la politique menée par le général de Gaulle pour tenter d'enrayer la tendance, d'un autre côté le fait que certaines combinaisons locales ou certaines ententes de partis seront d'ores et déjà marquées par les perspectives de la future formule gouvernementale.

En tout état de cause, l'allure du scrutin qui vient de se dérouler a de fortes chances de revêtir une grande signification pour

quonot, Raymond Marcellin et Giscard d'Estaing.

Ont été également élus ou réélus : MM. Louis Terrenoire, secrétaire général de l'UNR, ancien ministre, et Jacques Vendroux, maire de Calais, beau-frère du général de Gaulle, Raymond Triboulet, ministre UNR des Anciens Combattants.

Dans le camp des « non », quelques succès sont à enregistrer : ceux de MM. Maurice Faure, président du parti radical, René Plevin, ancien président du Conseil, Cornu-Gentille, maire de Cannes et ex-UNR passé au radicalisme.

Plusieurs leaders de l'opposition ont été battus, M. Mendès-France notamment.

Fidel Castro est prêt à tout

LA HAVANE (Afp). — « Cuba a affronté, affronté et est prête à affronter le risque total », affirme l'éditorialiste du journal officiel « *Revolucion* ».

Cette affirmation reflète l'impression qui prévaut actuellement à La Havane, tant dans la presse que dans les milieux autorisés, que la crise cubaine est entrée dans une nouvelle phase à la suite d'une part de la déclaration du premier ministre Fidel Castro qu'il ne tolérerait plus les vols de reconnaissance des avions américains et d'autre part de la réponse de Washington selon laquelle ces vols se poursuivraient.

C'est pourquoi, on craint qu'un incident grave n'éclate à toute minute

Un des principaux collaborateurs de M. «K» défend la politique modérée de son maître

MOSCOU (Afp). — M. Boris Ponomarev, un des principaux collaborateurs de M. Khrouchtchev au secrétariat du PC de l'URSS, s'attache dans un long article publié par la « *Pravda* » d'hier matin, cité par Radio-Moscou, à défendre la politique de M. Khrouchtchev contre les attaques dont elle a été l'objet, notamment à propos de Cuba, de la part de Pékin et de Tirana.

Alors que la presse chinoise et albanaise a reproché à M. Khrouchtchev d'avoir fait preuve de « couardise » dans la crise de Cuba et sacrifié la révolution cubaine

« pour plaire aux impérialistes », M. Ponomarev fait un bilan très optimiste de l'affaire de Cuba, soulignant le bénéfice qu'en tire le peuple cubain et l'humanité toute entière.

En effet, dans son article, écrit à l'occasion du 5e anniversaire de la conférence de Moscou des partis communistes, M. Ponomarev déclare que « Cuba a sauvé et ses acquisitions révolutionnaires et défendu la voie socialiste qu'elle s'était choisie ». « Ce fait, ajoute-t-il, ne saurait être caché ni par la propagande bourgeoise ni par les autres falsificateurs ».

Plusieurs saboteurs cubains ont été arrêtés à New-York

WASHINGTON (Afp). — Le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, a révélé que l'une des trois personnes arrêtées à New York à la suite de la découverte dans cette ville d'un dépôt d'armes secrètes destinées à des éléments cubains pro-castristes appartenait à la mission cubaine aux Nations Unies. Il s'agit de Roberto Santiesteban Casanova, 27 ans, nouvellement arrivé à New York comme attaché à la mission cubaine à l'ONU.

Les deux autres personnes arrêtées sont : Antonio Sueiro, 22 ans, et José Garcia Orellana, 42 ans, tous deux actuellement domiciliés à New York.

Outre Casanova, deux autres membres de la mission cubaine à l'ONU, a précisé le directeur du FBI, sont impliqués dans cette affaire, mais n'ont pas encore été arrêtés. Il s'agit de M. José Gomez Arab et de sa femme Elsa.

Le directeur du FBI a précisé que les personnes arrêtées avaient fourni des armes et du matériel explosif et incendiaire à un certain Garcia.

Casanova, au moment de son arrestation, était porteur d'un pistolet chargé. Il s'est débattu lorsqu'on a voulu l'arrêter, et il a fallu plusieurs agents du FBI pour le maîtriser. Il avait également sur lui des documents concernant des formules secrètes pour la fabrication d'explosifs, documents qu'il a tenté de faire disparaître en les avalant. Ces documents ont été récupérés.

M. Edgar Hoover a précisé que Santiesteban Casanova était arrivé le 3 octobre à New York par le même avion que le président cubain Osvaldo Dorticos.

Selon le communiqué du FBI, le matériel saisi comprend des grenades, des bombes incendiaires, des détonateurs et d'autres engins de destruction et de sabotage. Ce matériel appartenait à José Garcia et situé à Manhattan, en plein centre de New York.

M. Edgar Hoover a déclaré que Garcia et Sueiro étaient déjà connus de ses services comme des agents actifs de la propagande castriste aux Etats-Unis, et qu'ils avaient participé, à New York, à de nombreuses manifestations en faveur de Castro.

Résolutions yéménites

Le cabinet yéménite s'est réuni samedi soir à Sanaa sous la présidence du Dr Abdel Rahman El Baydani, vice-président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, annonce l'agence d'informations du Moyen-Orient dans une dépêche en provenance de Sanaa.

Le gouvernement a adopté de nombreuses résolutions, portant notamment sur :

1. La création d'un comité chargé de liquider les activités de la Banque nationale séoudienne de commerce et de ses succursales à Sanaa, Tuez et Hodeidah, ce comité sera présidé par le ministre yéménite de l'Economie.

2. L'ouverture d'un certain nombre d'écoles agricoles pour former les ouvriers et les techniciens qu'exige le projet de la mise en valeur des terres.

3. La reconstruction de la ville de Hodeidah par l'édification de bâtiments modernes.

4. L'envoi en RAU d'une délégation commerciale yéménite conduite par M. Abdel Ghani Mathar, ministre du Commerce, et chargée, à la suite du prêt accordé par la RAU au Yémen, d'acheter les produits, dont ce pays a besoin.

Un lord disparaît en mer

LONDRES (Afp). — Les vedettes de sauvetage qui tentaient de retrouver lord Windlesham, perdu en mer à la suite d'un accident d'hélicoptère, ont rejoint leurs ports d'attache à 23 heures, tout espoir de retrouver le disparu ayant été, semble-t-il, abandonné.

L'accident, qui paraît avoir été fatal à lord Windlesham s'est produit au moment où les passagers étaient ramenés à terre : la violence du vent devait rabattre l'hélicoptère qui s'est abîmé dans la mer agitée par de hautes vagues.

Elections en Autriche

VIENNE (Afp). — Voici les résultats complets provisoires des élections législatives du 18 novembre (entre parenthèses les chiffres comparatifs relatifs au scrutin de 1959) :

Suffrages exprimés : 4.506.647 (4.424.658).

Suffrages valables : 4.456.782 (4.362.856).

Ont obtenu :

Parti populiste : 2.024.579 (1.928.043).

Parti socialiste : 1.960.590 (1.953.935).

Parti libéral : 314.596 (336.110).

Parti communiste : 135.483 (142.578).

Parti fédéraliste : 21.535.

Comme en 1959, la participation électorale a été de 94 %.

Statistiques portant sur 168 circonscriptions

Inscrits : 10.010.358,

Votants : 6.881.604.

Exprimés : 6.658.260.

		Pourcentage	
		1962	1958
Com.	1.373.903	20,63	18,90
Socialistes	840.080	12,62	15,50
Rad. et cent. g.	545.791	8,20	11,50
URN et gaul.	2.107.636	31,65	17,50
M. R. P.	634.119	9,66	11,60
C. N. Ind.	529.951	7,96	13,70

Nouvelle affaire Maufrais ?

ANNECY (Afp). — Un nouveau Maufrais, cette fois un Maufrais des neiges, va-t-il prendre le départ ?

Comme l'employé de bureau toulonnais, qui, à 50 ans, partit pour l'Amazonie, à la recherche de son fils, disparu, M. Edmond Mériguet, représentant de commerce à Annecy, aurait décidé de partir pour le Grand Nord, dans l'espoir de retrouver son fils Henri, 20 ans, étudiant en lettres, dont il est sans nouvelles depuis la fin du mois d'août dernier.

Collision au large du port de Yokohama

TOKIO (Afp). — A la suite de la collision hier matin au large du port de Yokohama entre deux pétroliers — un japonais et un norvégien — on craint que les 36 membres d'équipage du navire nippon n'aient péri dans l'accident. Sur le pétrolier norvégien, 10 des 47 membres d'équipage ont été grièvement blessés et trois sont portés disparus.

L'abordage s'est produit alors que les deux navires manœuvraient par mauvaise visibilité en raison du brouillard.

Sous-marins soviétiques dans les Caraïbes

WASHINGTON (Reuter). — On rapportait dimanche de bonne source à Washington que plus de dix sous-marins soviétiques avaient été repérés dans la mer des Caraïbes par les avions et les navires américains depuis le début du blocus de Cuba, et cela surtout pendant les premiers jours des mesures de « quarantaine » prises par les Etats-Unis. Selon certains officiers, ce fut la plus importante concentration de sous-marins soviétiques découverte jusqu'ici.

La crise gouvernementale de Bonn s'accroît

Adenauer, selon M. Mende, doit agir vite

BONN (Dpa). — M. J.-H. Dufhues, président en exercice de l'Union chrétienne-démocratique, est intervenu dimanche dans le débat qui se déroule autour de la crise gouvernementale, par une déclaration qui a soulevé une vive émotion. Il a dit : « Après les disputes de politique intérieure de ces dernières semaines, l'Union chrétienne-démocratique et la population toute entière attendent du chancelier Adenauer qu'il agisse et qu'il gouverne ». La crise de coalition ne devrait en aucun cas devenir une crise de direction. Le chancelier Adenauer devrait prendre l'initiative et remanier immédiatement son gouvernement de telle manière qu'on lui reconnaisse la capacité indubitable de diriger la politique du pays.

M. Heinrich Krone, ministre en affectation spéciale, qui a mené en partie, sur le désir du chancelier Adenauer, les pourparlers avec les partenaires libéraux de la coalition, a déclaré peu après que le chancelier Adenauer agirait. Il convient maintenant de tirer les conclusions de la crise gouvernementale, dit-il.

D'autre part, il semblait, comme on l'a déjà annoncé, que le parti libéral-

démocratique était fermement résolu à retirer ses ministres de l'actuelle coalition. M. Erich Mende, président dudit parti, a fait dimanche après-midi à Munich la déclaration suivante : « Après les événements de ces derniers temps, les conditions d'une collaboration confiante avec le ministre de la Défense, M. Strauss, n'existent plus. Le chancelier fédéral n'a pas donné suite à la demande de démission du ministre fédéral de la Défense. Je présenterai donc lundi au comité fédéral et au groupe parlementaire du parti libéral-démocratique la proposition

que les cinq ministres libéraux se retirent de la coalition, afin de rendre possible un remaniement du gouvernement. Je ne doute pas que les cinq ministres ne donnent suite à ma proposition et mettent leurs portefeuilles à la disposition du chancelier ». Toutefois, le parti libéral est toujours disposé à collaborer avec l'Union chrétienne-démocratique. « La décision appartient maintenant au chancelier », conclut M. Mende.

Lors d'une manifestation publique tenue à Munich, M. Mende se déclare l'adversaire de la création d'un gouvernement comprenant tous les partis. Il ajoute que, à l'heure présente, son parti ne poserait pas la question de la succession du chancelier. Selon l'accord de coalition des libéraux-démocrates avec les chrétiens-sociaux, le chancelier Adenauer devra se démettre de ses fonctions au milieu de l'actuelle législature, soit en automne 1963.

« Nous nous en tenons loyalement à l'accord. Il ne s'agit actuellement que de M. Franz-Josef Strauss », précise M. Mende. Il ajoute que le futur ministre de la Défense ne devrait en aucun cas être président d'un parti (M. Strauss est président de l'Union chrétienne sociale, parti frère de l'Union chrétienne-démocrate).

Bataille rangée près de Palerme

PALERME (Afp). — Une véritable bataille rangée au cours de laquelle cinq carabinieri ont été blessés, certains grièvement, s'est déroulée la nuit dernière entre policiers et bandits, à Villagrazia, près de Palerme.

Les carabinieri s'étaient rendus dans cette localité, où la présence d'un certain Di Carlo, auteur d'une agression de 11 millions de lires, leur avait été signalée. La patrouille s'apprêtait à quitter les lieux après une perquisition au domicile de la fiancée du gangster, lorsqu'elle tomba dans une embuscade. Prise sous un feu nourri de mitraillettes et de fusils, la patrouille dut faire appel à des renforts pour ne pas être exterminée.

A l'arrivée des renforts, les bandits, profitant de la nuit, décrochèrent et se perdirent dans la campagne. Une vaste battue a été aussitôt organisée et samedi, dix suspects ont été appréhendés.

Des gangsters tués

NEW YORK (Afp). — Après une fusillade nourrie, la police new yorkaise a mis fin vendredi après-midi, dans les bas-quartiers de Manhattan, aux activités d'un trio de gangsters, en tuant deux et blessant grièvement le troisième.

C'est un véritable guet-apens que les inspecteurs ont tendu aux malfaiteurs qu'ils filaient depuis plusieurs jours : tandis que les bandits dévalisaient deux encaisseurs de banque dans un immeuble commercial, leur dérobaient 52.000 dollars, une dizaine de policiers les attendaient devant la porte. Au moment où la voiture du trio démarrait en trombe, les policiers s'élançèrent et essayèrent une volée de balles qui blessa l'un des leurs. Mais force resta à la loi.

Une chaudière explose 6 morts et 72 blessés

PONTEVEDRA (Galice) (Afp). — L'explosion d'une chaudière survenue dans une conserverie de Porto Novo a fait jusqu'à présent 6 morts dont deux enfants qui jouaient dans la rue au moment de l'accident, et 72 blessés.

La fabrique qui employait plus d'une centaine d'ouvriers, des femmes en majorité, a été complètement détruite et les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de pesetas.